



Monographie Régionale De Tadla Azilal



Septembre 2010

SOMMAIRE

Introduction	13
1. MILIEU NATUREL ET DECOUPAGE ADMINIDTRATIF	18
1.1. Milieu naturel	18
1.2. Climat	20
1.3. Découpage administratif	21
2. DEMOGRAPHIE REGIONALE	23
2.1. Evolution et répartition spatiale de la population	23
2.2. Densité de la population	25
2.3. Urbanisation	26
2.4. Caractéristiques démographiques	27
2.5. Projections de la population	36
3. SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL	38
3.1. Type d'activité	38
3.2. Taux d'activité	40
3.3. Taux de chômage	42
3.4. Personnel de l'Etat	45
4. NIVEAU DE VIE DES MENAGES	46
4.1. Niveau de vie et consommation	46
4.2. Prix à la consommation	48
5. AGRICULTURE, FORET ET PECHE	54
5.1. Principaux intervenants dans le domaine agricole	54
5.2. Structures foncières	56
5.3. Productions végétales	57
5.4. Productions animales	62
5.5. Forêts	64

6. INDUSTRIE DE TRANSFORMATION	66
6.1. Zone industrielle	66
6.2. Activité industrielle	67
6.3. Quelques aspects de l'activité industrielle régionale	68
7. TOURISME	70
7.1. Structures d'accueil	70
7.2. Activité touristique	72
8. TRANSPORT ET COMMUNICATION	76
8.1. Transport	76
8.2. Poste	78
9. ENERGIE ET EAU	80
9.1. Energie	80
9.2. Eau	82
10. HABITAT ET CONSTRUCTION	86
10.1. Conditions d'habitat des ménages	86
10.2. Construction	96
11. RESEAU BANCAIRE	98
12. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, COLLEGIAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE	102
12.1. Enseignement préscolaire	103
12.2. Enseignement Primaire	105
12.3. Enseignement secondaire collégial	109
12.4. Enseignement secondaire qualifiant général et technique	111
13. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION DES CADRES	113
13.1. Enseignement supérieur universitaire	113
13.2. Formation des cadres	114

14. FORMATION PROFESSIONNELLE	114
15. SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES	117
15.1. Infrastructure sanitaire et capacité litière	117
15.2. Encadrement sanitaire	119
15.3. Indices d'utilisation des infrastructures sanitaires	124
15.4. Quelques aspects de l'activité de la santé publique	124
16. JEUNESSE ET SPORT	128
17. ENTRAIDE NATIONALE	131
18. JURIDICTION ET CONFLITS SOCIAUX	134

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation géographique

Tableau 2 : Pluviométrie annuelle (mm)

Tableau 3 : Répartition des cercles et communes par province au 31-12-2009

Tableau 4 : Evolution de la population de la région durant la période 1971 - 2004

Tableau 5 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population de la région par milieu de résidence (%)

Tableau 6 : Densité de la population par province, Région Tadla Azilal

Tableau 7: Taux d'urbanisation par province, région Tadla Azilal

Tableau 8 : Répartition de la population de la région par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence

Tableau 9 : Structure de la population par grands groupes d'âge selon la province

Tableau 10 : Répartition (en %) de la population totale âgée de 15 ans et plus, selon le sexe, le milieu de résidence et l'état matrimonial Région Tadla Azilal, 2004

Tableau 11 : Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence, Région Tadla Azilal, 2004

Tableau 12 : Age au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe

Tableau 13 : Taux et indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence

Tableau 14 : Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 15 : Taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âge et le sexe

Tableau 16 : Projections de la population de la région selon les provinces et le milieu de résidence entre 2005 et 2015 (en mille habitants et au milieu de l'année).

Tableau 17 : Population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence, Région Tadla Azilal, 2008

Tableau 18 : Création (ou pertes) d'emploi par grands secteurs, région Tadla Azilal, 2008

Tableau 19 : Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge et le milieu de résidence, Région Tadla Azilal, 2008

Tableau 20 : Taux d'activité (en %) selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tadla Azilal, 2008

Tableau 21 : Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon le diplôme et le milieu de résidence, 2008

Tableau 22 : Caractéristiques de la population active en chômage, Région Tadla Azilal 2008

Tableau 23 : Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence, 2008

Tableau 24 : Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus selon les provinces et le milieu, 2008

Tableau 25 : Répartition du personnel de l'état selon les provinces, Région Tadla Azilal au 31/12/2008

Tableau 26 : Evolution des dépenses annuelles moyennes par personnes entre 1984 et 2007

Tableau 27 : Structure des dépenses de consommation par personne selon les grands groupes de produits, Région Tadla Azilal

Tableau 28 : Indice des prix à la consommation à la ville de Béni Mellal selon les groupes de produits, Période 2007-2009

Tableau 29 : Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique

Tableau 30 : Les cultures céréalières selon les provinces, Région Tadla Azilal, Campagne agricole 2007/08

Tableau 31 : La culture des légumineuses selon les provinces, Région Tadla Azilal, Campagne agricole 2007/08

Tableau 32 : Les cultures industrielles selon les provinces, Région Tadla Azilal, campagne agricole 2007/08

Tableau 33 : Les cultures oléagineuses selon les provinces, Région Tadla Azilal, campagne agricole 2007/08

Tableau 34 : Effectif du cheptel selon les provinces, Région Tadla Azilal, En quête Octobre novembre 2008

Tableau 35 : Superficie en (ha) des forêts reboisées et naturelles, région Tadla Azilal ; 2008

Tableau 36 : Superficies en (ha) des essences résineuses naturelles et essences feuillies naturelles, région Tadla Azilal ; 2008

Tableau 37: Grandeur économiques par grands secteurs, Région Tadla Azilal, 2007

Tableau 38 : Capacité hôtelière classée par province, Région Tadla Azilal au 31/12/2008

Tableau 39 : Capacité hôtelière classée selon la catégorie ; Région Tadla Azilal au 31/12/2008

Tableau 40 : Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon les provinces ; Région Tadla Azilal ,2008

Tableau 41 : Immatriculation des véhicules selon le centre d'immatriculation et le genre, Région Tadla Azilal

Tableau 42 : Réseau routier classé par provinces, Région Tadla Azilal, 2005

Tableau 43 : infrastructures postales par provinces et préfectures, Région Tadla Azilal ; 2009

Tableau 44 : Production nette d'électricité selon les usines de l'ONE

Tableau 45 : Evolution des ventes d'électricité selon les provinces, Tadla Azilal

Tableau 46 : Grands Barrages de la région Tadla Azilal

Tableau 47 : Production des stations de traitement des eaux de la région Tadla Azilal de 2003 à 2006

Tableau 48 : Activité de l'ONEP selon les provinces ; Région Tadla Azilal ; 2006

Tableau 49 : Répartition en (%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence, Région Tadla –Azilal, 2004

Tableau 50 : Répartition (%) des ménages selon le type de logement et par province

Tableau 51 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence, région Tadla Azilal, 2004

Tableau 52 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement, Région Tadla –Azilal, 2004

Tableau 53 : Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence, Région Tadla –Azilal, 2004

Tableau 54 : Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence et par province, Région Tadla –Azilal, 2004

Tableau 55 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence.

Tableau 56 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et les provinces

Tableau 57 : Autorisations de construire délivrées dans la région Tadla - Azilal selon la catégorie de construction

Tableau 58 : implantation bancaire par provinces, Région Tadla Azilal, 31/12/2008

Tableau 59 : Ecoles coraniques préscolaire moderne par province, Région Tadla Azilal, Année scolaire 2007-2008

Tableau 60 : Enseignement primaire par province, Région Tadla Azilal, année scolaire 2008/2009

Tableau 61 : nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire public selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tadla Azilal, années scolaire 2008/09

Tableau 62 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 63 : Enseignement secondaire collégial, région Tadla Azilal, année scolaire 2008/09

Tableau 64 : Enseignement secondaire qualifiant, région Tadla Azilal, année scolaire 2008/09

Tableau 65 : Etudiants du 1er et 2ème cycles de l'université Moulay Slimane, années universitaires 207/08 et 2008/09

Tableau 66 : Effectif des stagiaires de l'enseignement pédagogique, Région Tadla Azilal. Année scolaire 2009/10

Tableau 67 : Effectif des stagiaires selon le niveau et les provinces, région Tadla Azilal, 2008/09

Tableau 68 : infrastructure sanitaire : par province, Région Tadla Azilal, 2008

Tableau 69 : Nombre de lits selon le type d'hôpitaux publics, Région Tadla Azilal, 2008

Tableau 70 : Encadrement Médical dans la région Tadla Azilal 2008

Tableau 71 : Effectifs des chirurgiens dentistes, Région Tadla Azilal.2008

Tableau 72 : Effectifs des pharmaciens, Région Tadla Azilal.2008

Tableau 73 : Personnel paramédical public par province, Région Tadla Azilal, 2008

Tableau 74 : Durée moyenne de séjour et taux moyen d'occupation ; Région Tadla Azilal ; 2008

Tableau 75 : Activités du programme national d'immunisation des enfants âgés de 0-11 mois, Région Tadla Azilal.2008

Tableau 76 : Activités du programme national de planification familiale, Région Tadla Azilal, 2008

Tableau 77 : Installations sportives par province, Région Tadla Azilal ; 2008

Tableau 78 : Etablissements de la jeunesse et des sports, Région Tadla Azilal ; 2008-2009

Tableau 79 : Centres d'éducation et de formation, Région Tadla Azilal, 2008

Tableau 80 : Etablissements de protection sociale (1), Région Tadla Azilal, 2008

Tableau 81 : Jardins d'enfants, Région Tadla Azilal, 2008

Tableau 82 : Activité des centres judiciaires et arrondissements qui leur sont rattachés selon le ressort des cours d'appel, Région Tadla Azilal, 2008

Introduction

Située au centre du Maroc, sur une superficie de 17125 km², la région de Tadla Azilal est limitée à l'ouest par les provinces de Kalaat Es-sraghna et Al Haouz, au nord par les provinces de Khouribga et Settat, à l'est par les provinces d'Errachidia et Khnifra et au sud par la province d'Ouarzazate.

De sa situation entre deux plateaux de phosphate et le moyen Atlas, la région de Tadla Azilal d'une altitude moyenne de 400 à 700m se caractérise par un climat très continental, et la quantité de précipitations varie entre 300 et 750 mm selon les années. Les gelées ne sont pas rares en hiver. L'été est très chaud à cause des vents brûlants du sud-ouest -est « chergui » qui font augmenter le mercure au dessus des 40° C, ces vagues de chaleur se terminent parfois par de violents orages qui rafraîchissent le sol.

La région de Tadla Azilal contient trois provinces dont le chef lieu est Béni Mellal .Elle se compose actuellement de 10 cercles, 9 communes urbaines et 73 communes rurales.

La population de la région Tadla Azilal s'établit en 2008 à 1479000 habitant soit environ 4.85% de la population totale du pays. En termes d'évolution, cette population s'est accrue durant la période intercensitaire 1994-2004 à un taux annuel moyen de 0.9% contre 1.4% au niveau national. A l'horizon de 2015 l'effectif de la population atteindra 1511000 habitants.

Dans le domaine de l'emploi, la population active au niveau de la région s'élève, en 2008 à 53386 personnes, soit un taux d'activité de 52.1% (42.06% en milieu urbain et 58.4% en

milieu rural).Le taux de chômage, quant à lui s'est établi à 5.8% contre 9.6% au niveau national.

L'agriculture représente l'activité dominante au niveau de la région, aussi bien par les emplois offerts (81% de la population active occupée rurale en 2008) que par les effets induits sur l'économie régionale. D'autant plus que la région, avec ses plaines (Tadla) et ses importantes ressources en eau, offre la possibilité de développement d'une agriculture moderne et industrialisante.

En ce qui concerne les ressources en eau, la région dispose de trois grands barrages d'une capacité totale qui s'élève à 1566.9 millions de m³, soit 11.22% de la capacité totale de l'ensemble des barrages du pays.

Le tissu industriel de la région de Tadla-Azilal est caractérisé par une prédominance de la branche agroalimentaire, et vu les potentialités agricoles dont jouit la région, ce secteur est appelé à se développer afin de participer au décollage économique de la région.

Ainsi en 2006, la région abritait 200 unités industrielles ayant généré une production de 607882 millions de dhs et investissements de 292555 millions de dhs, soit respectivement 2.6% ,0.26% et 1.88% des valeurs enregistrées au niveau national.

Sur le plan social, il y a lieu de noter qu'au titre de l'année 2007-2008 ; au niveau de la région Tadla-Azilal, 4581 étudiants poursuivaient leurs études supérieures à l'université Moulay Slimane. Quant à l'infrastructure sanitaire, la région dispose de 167 formations sanitaires dont 4 hôpitaux généraux dont la capacité totale s'élève à 820 lits.

Par ailleurs, par sa situation géographique privilégiée, sa richesse en sites naturels et historiques, la région possède des atouts majeurs pour le développement des activités touristiques. Le tourisme rural et culturel pouvait être, à cet égard, un créneau méritant une situation particulière.

Enfin, dans le secteur énergétique, la région dispose d'un système très important d'approvisionnement en énergie électrique (924.1 millions KWh en 2007).

Ce système est composé de 7 usines hydrauliques, trois relèvent du territoire de la province de Béni Mellal et quatre de celui de la province d'Azilal

La présente étude se propose de présenter la région de Tadla-Azilal à travers les principaux secteurs d'activité productifs et sociaux ainsi que les infrastructures de base existantes.

CHAPITRE I :

MILIEU NATUREL ET

DEMOGRAPHIE

1. MILIEU NATUREL ET DECOUPAGE ADMINISTRATIF

1.1 Milieu naturel

Presque tous les types de reliefs sont représentés dans le territoire de la région : la grande plaine, la montagne couvertes de forêts, les plateaux à pâturages, la haute montagne farouche isolée, enneigé durant la moitié de l'année.

L'examen de la morphologie de la région nous révèle deux blocs opposés, la plaine et la montagne et entre les deux une zone de transition qui revêt une grande importance qui est « le piémont » ou le « dir ».

Ainsi, trois grandes divisions géographiques se partagent le territoire régional : la plaine, la montagne et le piémont.

1.1.1. La plaine

La plaine de Tadla est considérée comme la caractéristique principale de la région. Cette plaine s'adosse, du côté Nord au plateau des phosphates.

A l'opposé, et au sud, la plaine de Tadla se confond sans limites géographiques claires avec les plaines des Sraghna. Dans sa longueur, la plaine est traversée par la rivière de Oum Er-rabiaa.

On peut distinguer deux plaines :

★ La plaine Basse :

Elle va de l'extrême aval, à côté des plaines de Marrakech, jusqu'à Béni Mellal. Cette portion de la plaine porte la majeure partie du périmètre irrigué, les terres y sont

profondes et riches sur la rives gauche de l'Oum Errabiaa, un peu moins bonnes sur la rive droite et écaillée sur la ceinture périphérique de la province qui va de Bzou jusqu'à Kasba Tadla.

★ La plaine moyenne :

Elle constitue une nouvelle étendue de terres profondes. Elle est sur la rive gauche d'Oum Er-rabiaa, elle commence de Béni Mellal et s'élimine petit à petit en direction de la limite nord de la région à Kasba Tadla. Mais on y trouve de bons plateaux propices à l'agriculture. L'altitude y ramène déjà la forêt.

1.1.2. Le piémont

Zone de transition entre deux morphologies, plaines et montagnes. Le piémont, appelé aussi le dir, est un lieu de plantation d'arbres fruitiers et de forêts des oliviers qui s'accrochent aux pentes basses et s'étalent dans la plaine. Toute cette verdure s'explique par une abondance de sources, qui apparaissent à la base des reliefs.

On peut distinguer deux piémonts :

- Le piémont Nord qui entre dans le ressort de la province de Béni Mellal. Il s'étend depuis Tisqui jusqu'à Zaouit Cheikh ; Il bénéficie d'une pluviométrie plus abondante et de ce fait d'une végétation plus florissante.
- Le piémont Sud qui entre dans le ressorts de la province d'Azilal. Il bénéficie d'une pluviométrie importante mais moins que celle du piémont.

1.1.3. La montagne

Caractéristique principale de la géographie de la province d'Azilal. Les montagnes de la région sont constituées par le moyen et le haut Atlas. Elles sont limitées au nord par les frontières provinciales d'Errachidiaa. Au sud par celles d'Ouarzazate et à l'ouest par celles de Kalaa sraghna.

1.2 . Climat

Le climat de la région Tadla Azilal est un climat semi aride dans les plaines et continental dans les montagnes notamment à Azilal.

Tableau 1 : Situation géographique

	Longitude en C°	Latitude en C°	Altitude en m
Béni Mellal	6°24'	32°22'	468.00

Source : annuaire national 2009

La température moyenne est de 18°C avec un minimum de -3.5°C dans certaines zones de la région et un maximum qui peut aller jusqu'à plus de 40°C.

Les précipitations interviennent essentiellement pendant les premiers mois de la campagne agricole et se prolongent jusqu'au mois de Mai, et enregistrent une moyenne de 100 mm dans les zones arides et 600 mm dans les zones humides.

Pour les zones montagneuse et dont l'altitude dépasse les 1000 m elles connaissent des chutes de neige à partir du mois d'Octobre et persistent tout au long de la saison du printemps.

L'évolution des précipitations annuelles de 2003 à 2008 est évaluée comme suit :

Tableau 2 : Pluviométrie annuelle (mm)

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Béni Mellal	415.1	213.3	346.4	180.3	265.4
Kasba Tadla	...	275.1	374.2	188.9	256.2
Moyenne nationale	511.4	228.4	375.4	223.1	267.3

Source : Annuaire National 2009

1.3 . Découpage administratif

Conscients du rôle important que joue l'organisation administrative dans le développement économique et social du pays, les pouvoirs publics marocains, et ce depuis l'indépendance, ne cessent de multiplier les efforts en vue de doter le pays d'une organisation administrative moderne, capable de répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens dans divers domaines: productifs, sociaux et infrastructurels.

Ces efforts ont été couronnés, en 1976, par la promulgation d'une charte communale relative à l'organisation des collectivités locales et de leurs finances; et en 1996 par la promulgation de la région en collectivité locale jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

C'est ainsi que le Royaume est à présent découpé en seize régions, contenant chacune un nombre entier de provinces et/ou de préfectures.

La région de Tadla Azilal comprend actuellement trois provinces : Béni Mellal, Fkih Ben Saleh et Azilal. L'encadrement territorial de la région est assuré par une armature administrative se composant de neuf communes urbaines et soixante-treize communes rurales regroupées au sein de neuf cercles.

Tableau 3 : Répartition des cercles et communes par province au 31-12-2009

<i>Province</i>	<i>Cercles</i>	Communes		
		Urbaines	Rurales	Total
Béni Mellal	3	4	18	22
Fkih Ben Saleh	3	3	13	16
Azilal	4	2	42	44
Région	10	9	73	82
Maroc	170	221	1282	1503
Région/Maroc (%)	5.9	4.1	5.7	5.5

Source : Bulletin Officiel n° 5744 du 18/06/2009

Vu l'absence des données relatives à la province de Fkih Ben Saleh durant l'année 2008, on se contentera de présenter la région de Tadla Azilal à travers les principaux secteurs d'activité productifs et sociaux ainsi que les infrastructures de base existantes dans les deux provinces Béni Mellal et Azilal.

2. DEMOGRAPHIE REGIONALE

2.1. Evolution et répartition spatiale de la population

Selon les RGPH, la population totale de la région Tadla Azilal est passée de 768.421 habitants en 1971 à 1.055.818 en 1982, et de 1.324.662 en 1994, à 1.450.519 en 2004.

Elle s'est accrue annuellement en moyenne de :

- 2,9% entre 1971 et 1982 ;
- 1,9% entre 1982 et 1994 ;
- 0,9% entre 1994 et 2004.

Durant la période intercensitaire 1994-2004, la région a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen s'élevant à 0,9%. Ce dernier reste inférieur à celui enregistré au niveau de l'ensemble du Maroc (1,4%).

Selon le milieu de résidence, la population urbaine s'est accrue durant la période 1994-2004 de 80.551 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,7% contre seulement 0,5% pour la population rurale, dont l'effectif a progressé de 45.306 habitants.

Il importe de signaler que la région est à prédominance rurale.

La population urbaine représentait en 2004, 36,5% de l'ensemble de la région contre 55,1% pour la nation. Cette urbanisation, quoique faible, est de croissance continue (16,2% en 1971, 27,3% en 1982 et 33,86% en 1994).

Tableau 4 : Evolution de la population de la région durant la période 1971-2004

Année	Urbain	Rural	Total
1971	124 436	643 985	768 421
1982	288 156	767 662	1 055 818
1994	448 478	876 184	1 324 662
2004	529 029	921 490	1 450 519

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 1971, 1982, 1994 et 2004

Il est à signaler que l'accroissement de la population totale de la province de Béni Mellal s'effectue à un rythme plus rapide que celui de la province d'Azilal (respectivement des taux de 3,8% et 1,5 % entre 1971 et 1982 et des taux de 2,2% et 1,3% entre 1982 et 1994).

En revanche, le taux d'accroissement de la population totale de la province d'Azilal entre 1994 et 2004 est un peu élevé que celui enregistré au niveau de la province de Béni Mellal, soit respectivement 1 % et 0,8 %.

On note aussi que le milieu rural des provinces de la région a connu durant la période 1971-2004 des taux d'accroissement annuels moyens plus petits que ceux du milieu urbain en raison de l'exode rural et de l'essor de l'urbanisation.

Tableau 5 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population de la région par milieu de résidence (%)

Province	1971-1982			1982-1994			1994-2004		
	urbain	rural	Total	urbain	rural	Total	urbain	rural	Total
Béni Mellal	7,3	2,2	3,8	3,5	1,3	2,2	1,5	0,3	0,8
Azilal	14,7	0,9	1,5	5,6	0,8	1,3	2,8	0,7	1,0
Région	7,9	1,6	2,9	3,7	1,1	1,9	1,7	0,5	0,9

Source : RGPH 1971, 1982,1994 et 2004

2.2. Densité de la population :

La région Tadla Azilal qui occupe 2,4 % de la superficie du Royaume, abrite 4,7 % de la population nationale en 2008 contre 4,8 % en 2004.

S'agissant de la densité de la population, elle s'établit au niveau régional à 86,4 habitants par km² en 2008 contre 84,7 habitants/km² en 2004, soit un niveau plus de 2 fois à la moyenne enregistrée au niveau national (43,9 habitants/ km² et 42 habitants/ km² respectivement).

Cet indicateur connaît toutefois de grandes variations selon les deux provinces de la région. Il est plus élevé à la province de Béni Mellal (136,1 en 2008 contre 133,7 en 2004) comparativement avec celui enregistré dans la province d'Azilal (51,3 en 2008 contre 50,2 en 2004).

Tableau 6 : Densité de la population par province,

Province	Population		Superficie (km ²)	Densité (hab./km ²)	
	2004	2008		2004	2008
Béni Mellal	946018	963000	7075	133,7	136,1
Azilal	504501	516000	10050	50,2	51,3
Région	1450519	1479000	17125	84,7	86,4
Maroc	29891708	31177000	710850	42	43,9

Source : RGPH 2004, CERED

2.3. Urbanisation

Au niveau de la région Tadla Azilal, le taux d'urbanisation est passé de 36,5% en 2004 à 37,6% en 2008, ce taux est inférieur à celui enregistré au niveau national, soit respectivement 55,1% et 56,9%.

Ce taux présente des écarts selon les deux provinces : la province de Béni Mellal présente un taux d'urbanisation de 48,9% en 2008 contre 47,3% en 2004 dépassant de loin celui enregistré au niveau de toute la région (37,6 % en 2008 contre 36,5% en 2004).

En revanche, le taux d'urbanisation enregistré à Béni Mellal est nettement supérieur à celui de la province d'Azilal qui n'est que 16,5% en 2008 contre 16,2% en 2004.

Il est à noter que plusieurs facteurs sont à l'origine de la progression de l'urbanisation, notamment l'accroissement naturel de la population urbaine, la migration et l'extension du périmètre urbain par l'intégration de certaines localités rurales.

Tableau 7: Taux d'urbanisation par province, région Tadla Azilal

Province	Taux d'urbanisation	
	2004	2008
Béni Mellal	47,3	48,9
Azilal	16,2	16,5
Région	36,5	37,6
Maroc	55,1	56,9

Source : RGPH 2004, Annuaire Statistique du Maroc, 2009

2.4. Caractéristiques démographiques:

2.4.1. Structure par sexe, âge et milieu :

Selon le sexe, la population de la région Tadla Azilal présente une nette différence en faveur des femmes, dont le pourcentage s'élève à 51,5% en 2004. Ceci s'observe beaucoup plus en milieu urbain (52,6% contre 47,4%). Tandis qu'en milieu rural ce déséquilibre est moins fort (51% pour les femmes contre 49% pour les hommes).

Tableau 8 : Répartition de la population de la région par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
0-4	4,7	4,6	9,3	5,5	5,3	10,8	5,2	5,0	10,3
5-9	5,1	5,0	10,2	5,9	5,7	11,6	5,6	5,4	11,1
10-14	5,5	5,4	10,9	6,2	5,9	12,1	6,0	5,7	11,7
15-19	5,0	5,2	10,2	5,5	5,6	11,1	5,3	5,5	10,8
20-24	4,3	5,1	9,4	4,5	5,2	9,7	4,4	5,2	9,6
25-29	3,5	4,7	8,2	3,6	4,2	7,8	3,5	4,4	7,9
30-34	3,2	4,4	7,6	3,0	3,6	6,6	3,1	3,9	7,0
35-39	2,9	3,8	6,7	2,5	2,8	5,3	2,6	3,2	5,8
40-44	3,0	3,7	6,8	2,5	2,9	5,5	2,7	3,2	5,9
45-49	2,9	2,7	5,6	2,2	2,2	4,4	2,5	2,4	4,8
50-54	2,3	2,1	4,5	1,9	2,0	3,9	2,1	2,0	4,1
55-59	1,2	1,3	2,6	1,2	1,3	2,5	1,2	1,3	2,5
60-64	1,2	1,4	2,6	1,3	1,4	2,7	1,3	1,4	2,6
65-69	0,9	0,9	1,8	0,9	0,9	1,8	0,9	0,9	1,8
70-74	0,8	1,0	1,7	0,9	1,0	1,8	0,8	1,0	1,8
75 et plus	0,9	1,1	2,0	1,2	1,1	2,3	1,1	1,1	2,2
Total	47,4	52,6	100,0	49,0	51,0	100,0	48,5	51,5	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Selon l'âge, la population de la région Tadla-Azilal se caractérise par sa jeunesse, puisque 33% de cette population ne dépasse guère les 15 ans en 2004 contre 38,3% en 1994. Le poids de cette jeune catégorie est sensiblement plus élevé en milieu rural (34,5%) qu'en milieu urbain (30,4%) en raison de la forte fécondité de la première par rapport à la deuxième.

Au niveau provincial, la part des moins de 15 ans était de 31% pour la province de Béni Mellal (33% chez les hommes et 29,2% chez les femmes). En revanche, au niveau de la province d'Azilal, cette masse représentait en 2004 36,7% (37,8% chez les hommes et 35,5% chez les femmes).

Pour ce qui est des personnes adultes (15 à 59 ans), leur proportion s'est nettement accrue en passant de 54,5 % en 1994 à 58,5% en 2004. Le poids des adultes est beaucoup plus marqué en milieu urbain qu'en milieu rural en raison notamment de l'exode rural qui touche essentiellement les personnes en âge d'activité (à majorité masculine), soit 61,5 % contre 56,8 % en 2004.

Quant à la population du 3^{ème} âge (60 ans et plus), sa proportion a légèrement augmenté entre 1994 et 2004, soit respectivement 7,52% et 8,5%. Ceci est dû à l'amélioration du niveau de vie de la population et de l'augmentation conséquente de l'espérance de vie. Ainsi, en 2004 cette catégorie a atteint dans la région 122115 habitants, dont 34.7% résidant dans le milieu urbain.

Tableau 9 : Structure de la population par grands groupes d'âge selon la province

Province	sexe	moins de 15 ans	15-59 ans	60 et plus	Total
Béni Mellal	Homme	33	58,6	8,4	100
	Femme	29,2	62,4	8,4	100
	deux sexes	31	60,6	8,4	100
Azilal	Homme	37,8	53,4	8,7	100
	Femme	35,5	55,9	8,5	100
	deux sexes	36,7	54,7	8,6	100
Région	Homme	34,7	56,8	8,5	100
	Femme	31,4	60,2	8,5	100
	deux sexes	33	58,5	8,5	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

2.4.2. Répartition de la population par sexe et état matrimonial

L'examen de la structure de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial fait ressortir la prédominance des personnes mariées qui représentent 55,9% de la population âgée de 15 ans et plus.

Il importe de constater cependant que le veuvage reste assez répondu chez les femmes, puisque 11,2% des femmes sont veuves contre seulement 1% des hommes.

De même, le divorce touche 3,7% de la population féminine contre seulement 0,8% de celle masculine, ce qui s'explique par le remariage plus accessible pour les hommes.

Selon le milieu de résidence, on retrouve également la même situation. Ainsi on enregistre 11% dans les campagnes contre 11,7% de veuves dans les villes. Par ailleurs, la part des veufs a atteint respectivement 1,1% et 0,8%.

Concernant le divorce, on constate que le pourcentage des femmes divorcées est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, soit respectivement 4,9 % et 3 %.

Le célibat affecte davantage le sexe masculin. En effet, 42,7 % de la population masculine âgée de 15 ans et plus est célibataire, alors que cette proportion n'est que de 28,8 % au sein de la population féminine de la même catégorie. Ceci résulte d'un mariage plus tardif chez les hommes.

Tableau 10 : Répartition (en %) de la population totale âgée de 15 ans et plus, selon le sexe et l'état matrimonial, 2004

Etat matrimonial	Milieu Urbain			Milieu Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total
Célibataire	44,3	31,2	37,2	41,8	27,3	34,2	42,7	28,8	35,4
Marié	54,0	52,3	53,0	56,4	58,8	57,7	55,5	56,3	55,9
Divorcé	1,0	4,9	3,1	0,7	3,0	1,9	0,8	3,7	2,3
Veuf	0,8	11,7	6,7	1,1	11,0	6,2	1,0	11,2	6,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Les données du tableau ci-après montrent qu'au niveau de l'ensemble de la région, le célibat définitif touche les hommes plus que les femmes : 2% des hommes restent définitivement célibataires contre 1,4% des femmes.

Par milieu de résidence, ce phénomène touche beaucoup le milieu urbain (2,3%) que le milieu rural (1,3%). Ainsi, en milieu rural près de 98,7% de la population se mariaient avant l'âge de 55 ans (98,2% chez les hommes et 99,1% chez les femmes).

En milieu urbain, 97,7% de la population se mariaient avant l'âge de 55 ans (97,5% chez les hommes et 97,8% chez les femmes).

Tableau 11 : Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence, Région Tadla Azilal, 2004

Sexe	Milieu Urbain	Milieu Rural	Total
Masculin	2,5	1,8	2
Féminin	2,2	0,9	1,4
Les deux sexes	2,3	1,3	1,7

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

En 2004, au niveau de l'ensemble de la région, l'âge au premier mariage est de 27,4 ans. Il est plus élevé chez les hommes (30,3 ans) que chez les femmes (24,8 ans) quelque soit le milieu de résidence.

Il est à noter que le mariage est plus précoce dans les campagnes que dans les villes à la fois pour les hommes que pour les femmes, soit un âge moyen au premier mariage de

31,7 ans en milieu urbain contre 29,3 ans en milieu rural pour le sexe masculin, 24,2 ans et 25,8 ans respectivement pour le sexe féminin. C'est-à-dire, en milieu urbain, les femmes se marient 1,6 an plus tard qu'en milieu rural. Chez les hommes, l'écart est de 2,4 ans.

Tableau 12 : Age au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe

Sexe	Milieu Urbain	Milieu Rural	Total
Masculin	31,7	29,3	30,3
Féminin	25,8	24,2	24,8
Les deux sexes	28,5	26,4	27,4

Source Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

2.4.3. Fécondité :

La fécondité des femmes en âge de procréation à été traitée lors du RGPH 2004 à travers les taux et l'indice synthétique de fécondité qui estime le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde, si les conditions de l'année d'observation restent figées au cours des années à venir.

Au niveau de la région Tadla Azilal, l'ISF s'établit à 2,6 enfants par femme, et varie de 2,1 enfants en milieu rural à 2,9 enfants en milieu urbain.

L'analyse du tableau ci-après , montre qu'on a une fécondité précoce moyenne évaluée à 27,7% à 15-59 ans , le taux de fécondité augmente rapidement pour atteindre 121,4% à 20-24 ans et il plafonne à 25-29 ans avec 132,7%,

puis ce taux tend à diminuer petit à petit pour arriver à 9.9% entre 45-49 ans. Cette tendance est la même aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

En général, à tous les âges, la fécondité est moins élevée parmi les femmes urbaines, les plus grands écarts sont observés aux âges les plus jeunes (20-24 ans).

Tableau 13 : Taux et indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence

Groupes d'ages	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	19,4	32,1	27,7
20-24	89,7	139,4	121,4
25-29	107,7	148,7	132,7
30-34	101	134,6	120,8
35-39	62,2	84,4	74,7
40-44	24,1	33,4	29,5
45-49	6,2	12,5	9,9
ISF	2,1	2,9	2,6

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

2.4.4. Analphabétisme :

En 2004, 600775 personnes âgées de 10ans et plus ont déclaré ne pas savoir ni lire ni écrire au niveau de la région Tadla Azilal, ce qui y évalue le taux d'analphabétisme à 52.7%, contre 64.3% en 1994.

En plus, il convient de signaler les contrastes importants existant toujours entre les deux milieux de résidence, quant au niveau de ce phénomène dans la région, comme entre les deux sexes. C'est ainsi qu'en 2004, 62.1% des ruraux ne savent ni lire ni écrire contre 36.9% des citadins, et 64.7% de femmes contre seulement 39.6% des hommes.

Tableau 14 : Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	29.8	62.2	51.3	23.9	48.7	39.6
Féminin	57.3	88.0	77.0	48.3	74.8	64.7
Ensemble	44.2	75.0	64.3	36.9	62.1	52.7

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004, 1994

Des écarts significatifs ont subsisté malgré le fléchissement du niveau de ce phénomène durant la dernière période intercensitaire dans les deux milieux de résidence et pour les deux sexes.

En effet, en 1994 comme en 2004, le taux d'analphabétisme des ruraux a dépassé largement celui des citadins, et le même constat peut être fait en ce qui concerne les deux sexes. Mais il convient de souligner que quelque soit le milieu de résidence, se sont les femmes qui sont les plus touchées par l'analphabétisme en comparaison aux hommes. Ceci, même lorsqu'il s'agit d'examiner le niveau de ce phénomène selon les grands groupes d'âges.

Tableau 15 : Taux d’analphabétisme selon les grands groupes d’âge et le sexe

Groupes d’âge	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
10-14 ans	30.9	57.3	43.6	11.8	22.0	16.8
15-24 ans	35.9	63.2	49.4	24.5	50.0	37.8
25-34 ans	54.7	81.9	69.4	35.1	64.5	51.4
35-49 ans	61.0	90.1	76.2	52.0	83.3	68.6
50 ans et plus	85.6	99.2	92.4	72.9	95.9	84.6
Ensemble	51.3	77.0	64.3	39.6	64.7	52.7

Source : Recensement Général de la Population et de l’Habitat 2004,1994

2.5. Projections de la population:

Les recensements de la population sont d’une importance capitale pour la connaissance des structures de la population et de ses caractéristiques socio-économiques. La régularité de leur exécution ainsi que la réalisation d’enquêtes statistiques intercensitaires permettent, en outre, d’appréhender les tendances et les niveaux des principaux paramètres démographiques, afin d’élaborer les projections de la population.

Les projections démographiques prévoient une population se situant autour de 1,498 millions d’habitants en 2010 pour atteindre 1,51 millions à l’horizon 2015. Et ce, avec un taux d’accroissement annuel moyen de l’ordre de 0,3%.

Cette augmentation concernera principalement le milieu urbain, tandis que le milieu rural connaîtra une certaine stagnation.

Tableau 16 : Projections de la population de la région selon les provinces et le milieu de résidence entre 2005 et 2015

Province	Milieu	2005	2010	2015
Béni Mellal	Urbain	453	485	510
	Rural	497	485	469
	Total	950	970	979
Azilal	Urbain	82	86	89
	Rural	425	436	443
	Total	507	522	532
Région	Urbain	535	571	599
	Rural	922	921	912
	Total	1457	1492	1511
Maroc	Urbain	16755	18389	20043
	Rural	13417	13462	13459
	Total	30171	31851	33503
Part de la région (%)	Urbain	3,2	3,1	3
	Rural	6,9	6,9	6,8
	Total	4,9	4,7	4,5

Source : Centre des Etudes et Recherches Démographique (CERED)

Le tableau 16 montre que la population de la région Tadla Azilal augmentera entre 2005 et 2015 à un rythme d'accroissement inférieur à celui de l'ensemble du pays, avec un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 0,4% et 1,1% respectivement.

3. SITUATION DU MARCHE DU TRAVAIL :

L'enquête annuelle sur l'emploi réalisée par le haut Commissariat au plan se fixe comme objectifs l'observation du volume et des principales caractéristiques de l'activité, du chômage et du sous emploi ainsi que la saisie de leurs structures sociodémographiques et socioprofessionnelles

3.1. Type d'activité :

En 2009, la population active âgée de 15 ans et plus au niveau de la région a atteint 524420 personnes. Elle est composée de 498072 actifs occupés et de 26348 chômeurs. En ce qui concerne la population inactive, elle est de l'ordre de 499452 personnes.

Tableau 17 : Population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence, Région Tadla Azilal, 2009

	Urbain	Rural	Ensemble
Ensemble des actifs	171174	353246	524420
. Actifs occupés	152167	345905	498072
. Actifs en chômage	19007	7341	26348
Ensemble des inactifs	240700	258752	499452
Taux d'activité (%)	41,6	57,7	51,2
Taux de chômage (%)	11,1	2,1	5,0

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

En 2008, le taux d'emploi (rapport de la population occupée à la population totale âgée de 15 ans et plus) au niveau de la région est de 49.1% contre 33.3% à l'échelle nationale. Selon le milieu de résidence, le taux d'emploi est maximal en milieu rural (57.1% contre 36.9% en milieu urbain)

L'analyse de l'évolution du marché du travail fait ressortir un gain de 16951 emplois entre 2006 et 2009 au niveau de la région Tadla Azilal. Les activités du secteur agricole, forêt et pêche ont contribué fortement à la création d'emplois, par contre les activités des secteurs de l'industrie et du bâtiment et celles des services ont perdu plus de 8000 postes de travail.

Tableau 18 : Création (ou pertes) d'emploi par grands secteurs, région Tadla Azilal, 2009

Grands secteurs	Population active occupée âgée de 15 ans et plus		Créations/ pertes
	2006	2009	
Agricultures, forêt et pêche	284954	310047	25093
Industrie (y compris B.T.P)	70020	62397	- 7623
Services	126147	125628	-519
Total	481121	498072	16951

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

3.2. Taux d'activité :

Une analyse plus détaillée de l'activité et du chômage requiert l'utilisation de deux indicateurs essentiels, à savoir le taux d'activité et le taux de chômage. Le premier étant la part de la population active parmi la population totale et le second, le rapport de la population en chômage à la population active.

Tableau 19 : Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge et le milieu de résidence, Région Tadla Azilal, 2009

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-24	27.2	43.4	37.5
25-34	53.7	62.4	58.6
35-44	52.6	73.1	64.4
45 et plus	38.0	60.4	51.4
Total	41.6	57.7	51.2

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

En 2009, le taux d'activité a été de l'ordre de 51,2% au niveau régional contre 49,9% au niveau national. Ce taux varie selon le milieu de résidence. Plus que la moitié de population rurale (57,7%) est active contre 41,6% de la population citadine.

Selon l'âge, l'activité atteint son maximum pour la population âgée de 35-44 ans aussi bien en milieu urbain (52,6%) qu'en milieu rural (73,1%).

L'analyse Selon le milieu de résidence montre que les taux d'activité en milieu rural dépassent constamment ceux enregistrés en milieu urbain. Des variations importantes, selon le milieu, sont observées au niveau de tous les groupes d'âges dues surtout à la sous scolarisation et au phénomène de « l'auto emploi » en milieu rural.

Selon le sexe, le taux d'activité chez les hommes est supérieur à celui enregistré pour les femmes pour les deux milieux. Il s'établit à 76,5% pour les hommes contre seulement 32,1 % pour les femmes.

Tableau 20 : Taux d'activité (en %) selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tadla Azilal, 2009

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	71,2	17,0	41,6
Rural	80,3	38,7	57,7
Total	76,6	29,9	51,2

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Enfin, l'analyse de l'activité économique selon le niveau d'instruction montre que le taux d'activité est élevé pour les personnes ayant effectué des études supérieures.

Tableau 21 : Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon le diplôme et le milieu de résidence, 2008

Milieu	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Total
Urbain	36.7	40.4	76.0	41.6
Rural	59.7	49.5	50.4	57.7
Ensemble	52.1	44.6	72.1	51.2

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

3.3. Taux de chômage :

Le taux de chômage exprime la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 ans et plus. Ce taux est obtenu par le rapport de l'effectif des chômeurs à celui des actifs âgés de 15 ans et plus.

Il ressort de l'Enquête Nationale sur l'Emploi que le nombre total de personnes en âge d'activité et qui sont à la recherche d'un emploi s'établit à 26348 personnes en 2009 dans la région Tadla-Azilal. Le chômage dans la région demeure un phénomène urbain, puisque les villes abritent 72.1% de l'effectif des chômeurs.

Par ailleurs, le chômage touche essentiellement la catégorie des jeunes âgés de moins de 25 ans, et ce en raison de la forte demande d'emplois des jeunes actifs et plus particulièrement ceux qui disposent d'un diplôme de niveau supérieur.

Tableau 22 : Caractéristiques de la population active en chômage, Région Tadla Azilal ; 2009

Caractéristiques	Urbain	Rural	Ensemble
Taux de chômage (%) selon l'âge			
15-24 ans	18.8	4.4	8.2
25-34 ans	17.7	2.3	8.5
35-44 ans	6.5	1.4	3.1
45 et plus	3.4	0.7	1.5
Total	11.1	2.1	5.0
Taux de chômage selon le diplôme			
. Sans diplôme	6.9	1.2	2.5
. Niveau moyen	12.4	4.5	8.3
. Niveau supérieur	21.6	37.2	23.3
. Total	11.1	2.1	5.0

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Selon le sexe, le chômage touche essentiellement les femmes en milieu urbain, soit respectivement 21,4 % contre 10,8 % pour les hommes, par contre les femmes constituent la catégorie la moins touchée par le chômage en milieu rural grâce à l'emploi non rémunéré (aide familiales) qui y reste très répandu.

Tableau 23 : Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence ; 2009

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	9.6	2.2	5.0
Féminin	16.4	1.8	5.1
Ensemble	11.1	2.1	5.0

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Le taux de chômage affiché dans la région est inférieur à celui enregistré au niveau national en 2009 pour les deux milieux de résidence, soit respectivement 11,1% et 13,8% pour le milieu urbain contre 2,1% et 4% pour le milieu rural. De même, les deux provinces ont enregistré un taux de chômage inférieur à celui enregistré au niveau national.

Tableau 24 : Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus selon les provinces et le milieu, 2009

	Urbain	Rural	Ensemble
Béni Mellal	11.5	2.2	5.9
Azilal	8.5	1.9	2.9
Région	11.1	2.1	5.0
National	13.8	4.0	9.1

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

3.4. Personnel de l'Etat :

Les fonctionnaires de l'état exerçant leurs activités dans la région Tadla Azilal s'élevaient à la fin de 2008 à 17619, soit à peu près 4% de l'effectif national. Bien entendu, ces effectifs n'englobent pas le personnel relevant des services de l'état chargés de la sécurité tel que les forces armées royales, la gendarmerie royale, la sécurité Nationale, etc.

Ainsi, l'effectif du personnel de l'état, affecté au niveau de la région en 2008, a connu une légère diminution de près de 27 fonctionnaires par rapport à l'année 2007.

Le taux de féminisation du personnel de l'état exerçant dans la région a atteint 29.2%, un taux plus bas que celui enregistré au niveau national (36.4%). Au niveau provincial, ce taux est légèrement plus élevé à Béni Mellal avec 29.6% contre 28.2% dans la province d'Azilal.

A défaut de données détaillées sur les catégories du personnel de l'Etat dans la région, permettant d'apprécier la qualité et le niveau d'encadrement de la population, on remarque que si on excepte les trois régions du Sud, la région Tadla Azilal est la moins dotée en fonctionnaires de l'Etat comparativement à l'ensemble de la nation. Il ressort du tableau 25 qu'au point de vue encadrement, il n'y pas une grande différence entre les deux provinces de Béni Mellal et Azilal avec 1 fonctionnaire pour 83 habitant et 1 fonctionnaire pour 86 respectivement. Au niveau national, ce taux s'établit à 1 fonctionnaire pour 71 habitants.

Tableau 25 : Répartition du personnel de l'état selon les provinces, Région Tadla Azilal au 31/12/2008

Provinces	Masculin	Féminin	Total	Hab. /fonctionnaire
Béni Mellal	8166	3439	11605	83
Azilal	4317	1697	6014	86
Région	12483	5136	17619	84
Maroc	281174	161089	442263	70.5

Sources : Annuaire Statistique du Maroc, 2009

4. NIVEAU DE VIE DES MENAGES

4.1. Niveau de vie et consommation

L'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages qu'entreprend périodiquement le Haut Commissariat au Plan, permet de renseigner sur le niveau de vie atteint par la population, ainsi que le mode de vie suivi par chaque catégorie de population.

Cette enquête permet également aux instances concernées, privées et publiques, d'évaluer les besoins présents et futurs de la population dans les domaines revêtant un caractère prioritaire (habitat, santé, alphabétisation et scolarisation, etc.).

Le tableau ci après retrace l'évolution des dépenses annuelles moyennes par personne selon le milieu de résidence dans la région Tadla Azilal et au niveau national entre 1998 et 2001 :

Tableau 26 : Evolution des dépenses annuelles moyennes par personne ;

Dépense annuelle moyenne par personne	ENNVM 1998/99			ENCDM 2000/01		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
Région	-	-	-	10284	5708	7435
Maroc	10152	5085	7823	10642	5288	8280

Sources : Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages 2000/01 - Enquête Nationale sur les niveaux des Ménages 1998-99.

L'examen des données relatives à l'ENCDM 2000/01 montre que les disparités entre les deux milieux de résidence en matière de dépenses par personne dans la région demeurent encore très accentuées. En moyenne, les citadins de la région dépensent 1.8 fois plus que le campagnard, soit 10184 dh et 5708 dh, contre 2 fois au niveau national.

Concernant la structure des dépenses de consommation selon les grands groupes de biens et services, on constate qu'à l'instar de l'ensemble du pays, ce sont les dépenses de première nécessité, à savoir les dépenses d'alimentation et d'habillement qui s'accaparent presque la moitié des dépenses (49.9%). Le reste est réparti entre l'énergie et les équipements ménagers (24.2%), puis les autres biens et services : 25.9% (soins médicaux, transport et communications, enseignement, culture et loisirs...).

Tableau 27 : Structure des dépenses de consommation par personne selon les grands groupes de produits, Région Tadla Azilal

Grand groupes de produits	Coefficients Budgétaires (en%)		
	Béni Mellal	Azilal	Région
Alimentation et habillement	47.7	56.8	49.9
Habitation, énergie et équipements ménagers	24.4	23.6	24.2
Autres biens et services	27.9	19.6	25.9
Total	100	100	100

Sources : Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages 2000/2001

4.2. Prix à la consommation

Le haut Commissariat au plan réalise des enquêtes permanentes dans le domaine des prix. Les données collectées servent à l'élaboration des indices de prix qui permettent de suivre la conjoncture économique du pays, en particulier le niveau général des prix sur les différents marchés.

Dans ce cadre, l'indice des prix à la consommation (base100 : 2006), qui mesure la variation relative des prix à la consommation d'un panier de produits consommés par les ménages marocains, est considéré comme un outil efficace pour le suivi de l'évolution du taux d'inflation ainsi que l'analyse et le suivi de la conjoncture économique. La population de référence est constituée de l'ensemble de la population urbaine. Le panier de l'indice contient 478 articles et 1067 variétés.

L'enquête sur les prix à la consommation touche 17 villes représentant toutes les régions économiques du Royaume, c'est à dire 16 régions.

Les coefficients de pondération relatifs à l'année 2006 ont été calculés sur la base des résultats de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2001 et de l'enquête nationale sur les niveaux de vie de 2007. Ces pondérations représentent la structure des dépenses des ménages de la population urbaine totale.

L'indice des prix à la consommation est calculé mensuellement au niveau national et à l'échelle des villes, par variété, produit, section, classe, groupe de produits et division en plus de l'indice général. Cet indice est calculé sur la base de la nouvelle nomenclature des prix des Nations Unies (COICOP).

Concernant la région de Tadla Azilal, l'indice des prix à la consommation est élaboré pour la ville de Béni Mellal. Le nombre de point de vente où sont observés les prix, soit par lecture directe des prix affichés sur les produits, soit en interrogeant le vendeur lorsqu'ils ne sont pas affichés, s'élèvent à 248

Comparés à son niveau de l'année 2007, l'indice des prix à la consommation relatif à la ville de Béni Mellal a augmenté de 3.8 point en 2008. Cette augmentation est similaire à celle observée au niveau national. En revanche, si on compare les valeurs de cet indice en 2009, il ressort du tableau 28 que l'IPC au niveau de Béni Mellal a diminué de 1.1 point par rapport à sa valeur en 2008. Cette situation est tout à

fait inverse au niveau national où on trouve que cet indice a augmenté de 1.1 point par rapport à 2008.

Tableau 28 : Indice des prix à la consommation selon les groupes de produits.

• **Ville de Béni Mellal**

Groupes de produits	2007	2008	2009
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	105.5	113.4	113.2
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	102.1	107.2	116.3
Articles d'habillements et chaussures	102.6	102.9	104.1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	101.1	101.8	102.3
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	100.8	101.4	102.8
Santé	100.0	100.0	100.1
Transport	100.9	102.7	102.1
Communications	96.6	95.0	90.7
Loisirs et culture	96.1	91.0	87.9
Enseignement	100.0	100.0	100.0
Restaurants et hôtels	100.4	103.8	104.9
Bien et services divers	104.8	106.5	108.7
Indice des prix à la consommation IPC	102.9	106.7	105.6

• **Maroc**

Groupes de produits	2007	2008	2009
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	104.6	112.3	113.3
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	102.1	104.6	108.2
Articles d'habillements et chaussures	101.0	102.8	103.8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	102.1	103.0	103.8
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	101.9	103.4	105.4
Santé	100.7	101.0	101.9
Transport	101.2	103.0	103.2
Communications	97.2	95.7	91.4
Loisirs et culture	99.2	98.4	97.8
Enseignement	101.5	104.8	110.5
Restaurants et hôtels	101.8	104.7	106.6
Bien et services divers	100.9	103.1	105.2
Indice des prix à la consommation IPC	102.5	106.3	107.4

Source : Direction de la Statistique

CHAPITRE II :

TISSU ECONOMIQUE : PRINCIPAUX SECTEURS

5. AGRICULTURE .FORET ET PECHE

Le secteur de l'agriculture, forêts et pêche, l'un des piliers de l'économie marocaine, a constamment constitué une priorité dans la stratégie de développement économique et social du pays.

Plusieurs raisons concourent pour conférer à ce secteur son importance stratégique. Tout d'abord, on relève qu'au niveau national presque 74% de la population rurale était occupée par ce secteur en 2008 participant ainsi à l'approvisionnement du marché local en produits alimentaires de base : céréales, sucre, viande, lait, ...etc.

Au niveau de l'économie de la région Tadla Azilal, le secteur agricole occupe également une place importante, aussi bien par les emplois offerts (81.3% de la population active occupée rurale en 2008) que par les effets induits sur la création d'emplois et d'unités agro-industrielles. Dans ce chapitre, nous procéderons à la présentation du secteur sous ses différents aspects : intervenants, structures foncières, productions végétales et animales et forêts.

5.1. Principaux intervenants dans le domaine agricole :

Le secteur agricole de la région Tadla Azilal est caractérisé par l'intervention de deux acteurs principaux. Il s'agit de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Tadla (ORMVAT) d'une part et des directions provinciales de l'agriculture (DPA) d'une autre.

L'ORMVAT est un établissement public, créé par Dahir n° 828-66 du 22 octobre 1966, et placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture.

L'office de Tadla est chargé de favoriser la mise en valeur des exploitations agricoles et de participer à la formation et à l'organisation professionnelle des agriculteurs. Il réalise toutes les opérations décidées par le gouvernement en matière foncière et de mise en valeur. Il est également habilité à promouvoir ou à poursuivre dans sa zone d'action les travaux d'aménagement hydro-agricole tendant à améliorer la productivité agricole.

Dans le texte de création de l'ORMVA de Tadla, le législateur a opté pour une démarche intégrée du développement agricole où l'office, instrument de ce développement, est chargé de la réalisation des opérations d'aménagement hydro-agricole des terres irrigables, de gestion des ressources en eau à usage agricole dans sa zone d'action et de soutien au développement agricole.

La zone d'action de l'ORMVAT s'étale sur la plaine de Tadla qui se situe à 200 kilomètres au sud-est de Casablanca, à une altitude moyenne de 400 mètres et couvre une superficie de 3600 km² environ.

La plaine de Tadla est traversée sur toute sa longueur par l'oued Oum Er-rabea créant ainsi deux périmètres indépendants :

- les Béni Moussa en rive gauche, d'une superficie de 69500 hectares irrigués par les eaux régularisés du barrage Bine El-Ouidane

- les Béni Amir en rive droite, d'une superficie de 35600 hectares irrigués par un ouvrage de déviation au fil de l'oued érigé sur l'Oum Er-rabea à Kasba Tadla.

Le mode d'irrigation dans le Tadla est exclusivement gravitaire. Cependant, d'autres systèmes ont été introduits dans le périmètre : irrigation par centre pivot et micro irrigation.

Au point de vue administratif, la zone de l'ORMVA de Tadla chevauche sur les provinces de Béni Mellal et d'Azilal. Elle englobe 21 communes et 5 cercles.

L'autre intervenant dans le domaine agricole est identifié dans les directions provinciales de l'agriculture (DPA). Les DPA disposent d'un ensemble de structures d'encadrement des exploitants agricoles installés dans leur zone d'intervention.

5.2. Structures foncières

Dans la région Tadla Azilal, la superficie agricole utile (SAU) s'élève à 259600 ha représentant 80% de l'ensemble des terres.

La répartition de la SAU selon le statut juridique révèle une prédominance des terres Melk (91%), les terres collectives n'en représentent que 4%.

Tableau 29 : Répartition de la SAU selon le statut juridique

Statut	Part
Terres Melk	91
Terres Collectives	4
Domaine privé de l'état	5
Total SAU	100

Source : Site de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla

Les terres irriguées s'élèvent dans la région à 126000ha, soit 49% de la SAU. Eu égard aux importantes ressources en eau dont dispose la région, les superficies irriguées restent encore faibles et peuvent être étendues.

5.3. Productions végétales

5.3.1. Cultures céréalières

La céréaliculture occupe, au niveau de la région Tadla Azilal, une superficie de 319000 ha, assurant une production de l'ordre de 5302 millions de quintaux en 2007/08. Par rapport à l'ensemble du pays, la superficie consacrée aux céréales et la production correspondante représentent respectivement 6% et 7.5% du niveau national. Le rendement moyen au niveau de la région dépasse celui obtenu à l'échelle nationale, soit respectivement 12.5 qx/ha et 10 qx/ha.

Le blé tendre est l'espèce dominante avec une superficie de 154700 ha, soit 48.5% de la superficie céréalière régionale, et un rendement de 16.1 qx/ha. La production s'élève à

2497800qx environ représentant ainsi 9.9% de la production de cette variété au niveau national.

Tableau 30 : Les cultures céréalières selon les provinces, Région Tadla Azilal, Campagne agricole 2007/08

Types	Indicateurs	Azilal	Béni Mellal	Région	Maroc
Total Céréales	Sup. (1000Ha)	95.2	223.8	319	5309.3
	Rdt. (qx/Ha)	9.6	13.7	12.5	10.0
	Prod. (1000 qx)	914.7	3074.1	3988.8	53219.4
Blé dur	Sup. (1000Ha)	19.2	29.5	48.7	928.3
	Rdt. (qx/Ha)	11.2	17.2	14.8	13.4
	Prod. (1000 qx)	214.2	506.2	720.4	12399.8
Blé tendre	Sup. (1000Ha)	5.8	148.9	154.7	1929.8
	Rdt. (qx/Ha)	15.8	16.2	16.1	13.1
	Prod. (1000 qx)	91.6	2406.2	2497.8	25294.7
Orge	Sup. (1000Ha)	70.1	44.2	114.3	2181.3
	Rdt. (qx/Ha)	8.7	2.9	6.4	6.2
	Prod. (1000 qx)	608.6	127.2	735.8	13835.4
Mais	Sup. (1000Ha)	0.1	1.2	1.3	219.3
	Rdt. (qx/Ha)	3	28.8	26.8	5.5
	Prod. (1000 qx)	0.3	34.5	34.8	1209.5

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2009

5.3.2. Légumineuses alimentaires

Dans la région Tadla Azilal, les légumineuses sont cultivées sur une superficie de l'ordre de 12800 ha. La production avoisine 57200 qx.

Par province, nous relevons que Béni Mellal s'accapare de 65.4% de la superficie réservée aux légumineuses.

Tableau 31 : La culture des légumineuses selon les provinces, Région Tadla Azilal, Campagne agricole 2007/08

Types	Indicateurs	Azilal	Béni	Région	Maroc
Total légumineuses	Sup. (1000Ha)	5.2	7.6	12.8	373.0
	Rdt. (qx/Ha)	3.8	4.9	4.5	5.2
	Prod. (1000 qx)	19.8	37.4	57.2	1956.1
Fève	Sup. (1000Ha)	0.3	2.1	2.4	181.9
	Rdt. (qx/Ha)	9	10.9	10.6	6.0
	Prod. (1000 qx)	2.7	22.8	25.5	1086.8
Petits poids	Sup. (1000Ha)	0.3	0.5	0.8	37.9
	Rdt. (qx/Ha)	6.3	-	2.4	4.1
	Prod. (1000 qx)	1.9	-	1.9	155.7
Pois chiches	Sup. (1000Ha)	0.1	0.2	0.3	69.4
	Rdt. (qx/Ha)	3	-	1	5.5
	Prod. (1000 qx)	0.3	-	0.3	381.0
Lentilles	Sup. (1000Ha)	3.9	-	3.9	35.2
	Rdt. (qx/Ha)	3.2	-	3.2	2.7
	Prod. (1000 qx)	12.3	-	12.3	93.8

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2009

La fève est l'espèce dominante sur une superficie de 2400 ha et une production de 25500 quintaux. Cette culture intervient respectivement pour 1.3% et 2.3% dans la superficie et la production de la même variété réalisée au niveau national.

5.3.3. Cultures industrielles

Au niveau de la région Tadla Azilal, une superficie de 11600ha a été réservée aux cultures industrielles durant la campagne agricole 2007/08.

Tableau 32 : Les cultures industrielles selon les provinces, Région Tadla Azilal, campagne agricole 2007/08

Types	Azilal	Béni Mellal	Région	Maroc
Total cultures industrielles				
Prod. (1000 qx)	369.2	5819.2	6188.4	38383
Betterave sucrière				
Sup. (1000Ha)	0.7	10.9	11.6	56.7
Rdt. (qx/Ha)	527	534	533.5	516
Prod. (1000 qx)	369.2	5819.2	6188.4	29257.1

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2009

Les cultures industrielles pratiquées dans la région sont constituées essentiellement des cultures sucrières (betteraves).

Ainsi, la région participe à raison de 20.5% et 21.2% respectivement aux superficies nationales et à la production nationale de la betterave sucrière.

5.3.4. Cultures oléagineuses

Les cultures oléagineuses occupent une superficie de 1600 ha représentant 3.3% de la superficie totale du pays consacrées aux mêmes cultures alors que la production représente 1.8 % du niveau national.

Tableau 33 : Les cultures oléagineuses selon les provinces, Région Tadla Azilal, campagne agricole 2007/08

Types	Azilal	Béni Mellal	Région	Maroc
Total cultures oléagineuses				
Superficie (10 ³ Ha)	-	1.6	1.6	47.9
Rendement (qx/Ha)	-	8.5	8.5	15.6
Production (10 ³ qx)	-	13.6	13.6	746.8

Sources : Annuaire Statistique du Maroc, 2009

Au niveau de la région, seules la province de Béni Mellal pratique ce genre de cultures.

5.3.5. Cultures fourragères et maraîchères

Dans la région Tadla Azilal, la superficie préparée pour les cultures fourragères durant la campagne 2004/2005 s'élève à 28037 ha. Ces cultures sont cultivées principalement dans le périmètre irrigué. Il en est de même pour les cultures maraîchères dont la superficie préparée s'élève à 6966 ha durant la même période

5.3.6. Arboriculture fruitière

Dans notre région, la production arboricole qui prévale est l'olivier et les agrumes. Pour la province de Béni Mellal on trouve aussi les grenadiers et les rosacés.

5.4. Productions animales

L'élevage constitue l'une des principales ressources de la région. Dans la montagne, il est généralement extensif et s'appuie pour sa subsistance surtout sur les possibilités des passages offertes par les étendues forestières et les parcours.

Le troupeau subit d'année en année des variations en raison de la pluviométrie. En général, il est partout en augmentation en moyenne montagne et sur le dir. Dans la plaine, l'élevage est un peu plus moderne et se propose en bonne partie sur l'approvisionnement en aliment de bétail.

Tableau 34 : Effectif du cheptel selon les provinces, Région Tadla Azilal, En quête Octobre novembre 2008

En milliers de tête	Azilal	Béni Mellal	Région	Maroc
Bovins	48.2	122.8	171	2651.2
- Race améliorée	12.5	6.6	19.1	1404.4
- Race locale	35.7	116.2	151.9	1246.8
Ovins	518.4	416.2	934.6	16114
Caprins	472.8	60.8	533.6	5178.3
Animaux de trait	59.4	29.5	88.9	1640.9

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2009

Par rapport à l'ensemble du pays, la région Tadla Azilal dispose de :

- 6.4% des bovins ;
- 2.4% des ovins ;
- 10.3% des caprins.

S'agissant de la répartition interprovinciale, on constate que :

- La province d'Azilal compte, à elle seule, 88.6% des caprins de la région ;
- Le cheptel bovin est concentré en majeure partie dans la province de Béni Mellal (71.8%).

5.4.1. Production de viande rouge

La production de viande rouge dans la région provient des trois espèces existantes (bovine, ovine et caprine). Celle-ci est de l'ordre de 25000 tonnes par an, contribuant ainsi à 6% de la production nationale.

Le nombre de producteurs de viande rouge dans la région s'élève à 45000. L'infrastructure d'abattage mise à la disposition de cette filière s'établit comme suit :

- abattoirs municipaux d'une capacité de 5500 tonnes par an ;
- 10 abattoirs ruraux d'une capacité de 2000 tonnes par an.

5.4.2. Production avicole

L'aviculture moderne s'est développée rapidement dans la région, surtout celle du poulet de chair (viande blanche). Ainsi le nombre d'unités avicoles dans la région s'élève

actuellement à 118 dont 91 unités agréées. La production de viandes blanches dans la région est de l'ordre de 12200 tonnes par an et contribue ainsi à 2% de la production nationale seulement.

5.5. Forêts

Dans la région Tadla Azilal, les forêts naturelles couvrent une superficie de 379713 ha, à laquelle il faut ajouter 17021 ha reboisés jusqu'à la campagne 2007/2008. Les programmes de reboisement sont exécutés pour préserver et développer cette richesse économique et écologique et lutter contre la dégradation dont elle fait l'objet (pressions humaine et animale, incendie). Cependant, en dépit des efforts déployés, les forêts reboisées ne représentent que 4.3% de la superficie forestière régionale.

Tableau 35 : Superficie en (ha) des forêts reboisées et naturelles, région Tadla Azilal ; campagne 2007/2008

Provinces	Forêts reboisées (1)	Forêts naturelles (2)				
		Résineuses	Feuilli	Autre	Matorral	Tota
Azilal	10939	61616	15286	14681	5115	2342
Béni Mellal	6082	22153	11182	385	11075	1454
Région	17021	83769	26468	15066	16190	3797
Maroc	600384	1029577	267298	11189	407406	85471
Région/Maroc	2.8	8.1	9.9	1.3	4	4.4

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2009

Les forêts naturelles sont dominées par les feuillies naturelles (69.7%). Les essences résineuses naturelles qui représentent 22.1% des forêts naturelles sont constituées essentiellement de cèdre (3.9%), de thuya (31.6%), de pins (31.9%) et de genévriers (32.6%). Quant aux essences feuillies naturelles, elles sont composées de chêne vert et chêne liège. Avec 99.9% de la superficie forestière des feuillies naturelles, le chêne vert demeure le plus répandu dans la région, surtout dans la province d'Azilal (plus de 150000 ha).

Tableau 36 : Superficies en (ha) des essences résineuses naturelles et essences feuillies naturelles, région Tadla Azilal ; 2008

Provinces	Essences résineuses naturelles					Essences feuillies naturelles		
	Cèdre	Thuya	Pins	Genévriers	Total	Chêne vert	Chêne liège	Total
Azilal	1032	25618	14455	20511	61616	152829	37	152866
Béni Mellal	2196	904	12294	6759	22153	111658	163	111821
Région	3228	26522	26749	27270	83769	264487	200	264687

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2009

6. INDUSTRIE DE TRANSFORMATION

Le tissu industriel de la région de Tadla Azilal est caractérisé par une prédominance de la branche agroalimentaire. Malgré cette situation, et vu les potentialités agricoles dont jouit la région, le secteur de transformation des produits agricoles est appelé à se développer afin de participer au décollage économique de cette région.

Le développement économique de la région est tributaire du développement de l'agriculture et des industries de transformation qui lui sont liées.

La réalisation du périmètre irrigué dans les terres de Bni-amir et Bni-Moussa a favorisé l'émergence d'un noyau industriel assez important destiné à la valorisation des ressources agricoles d'origine locale. Ce noyau qui était composé au début de 3 sucreries, de 3 unités d'égrenage de coton, d'une unité de fabrication de canaux d'irrigation et d'une coopérative de tannage des peaux, n'a cessé de s'accroître et de se diversifier pour répondre aux besoins pressants de la population de la région.

6.1. Zone industrielle

Concernant les lieux d'accueil des investissements, les pouvoirs publics ont multiplié les efforts en vue de doter les diverses provinces du royaume de zones industrielles aménagées et équipées en mesure de répondre aux attentes des investisseurs potentiels.

Dans le but de promouvoir les investissements dans la région Tadla Azilal, une zone industrielle de 40 ha (391515m²) a été créée en 1989 sur la route nationale n°8 vers Marrakech.

Elle comporte 147 lots dont 136 ont été attribués et seulement 34 en activité. Les prix de cession varient entre 120dh/m² et 140dh/m². Le nombre de sociétés bénéficiaires s'élève à 103 unités.

6-2. Activité industrielle

Actuellement, le tissu industriel de la région présente les caractéristiques suivantes :

- Une industrie assez jeune et peu diversifiée ;
- Une prédominance des branches d'activités liées aux industries agro-alimentaires
- Une activité saisonnière (sucrierie, huilerie, Déshydratation des végétaux...)
- Une certaine timidité des investissements malgré les dispositions mises en places (zone industrielle, code d'investissement,...)

L'activité du secteur industriel dans la région sera examinée, ci après, par secteur à travers quelques grandeurs économiques tirées des résultats de l'enquête réalisée annuellement par le Ministère du commerce et de l'industrie

Durant l'année 2007, la production industrielle s'est établie à 1719630 millions de Dhs. Elle a été l'œuvre de 204 établissements, nombre qui a peu évolué par rapport à 2006(200 unités).

Le parc des unités industrielles recensées en 2007 intervient pour 2.6% seulement dans la parc national, l'essentiel est localisé à la province de Béni Mellal à hauteur de 87.3%.

Tableau 37: Grandeur économiques par grands secteurs, Région Tadla Azilal, 2007
(Valeurs en 10⁶ DH)

Province	Etabl.	Investis.	Export.	Produc.	CA	Employés
Azilal	26	-	3254	66597	66597	205
Béni Mellal	178	109735	7393	1653033	1592568	2270
Région	204	109735	10647	1719630	1659165	2475
Maroc	7893	18040896	74022098	268995963	293944338	467279

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2009

L'effectif employé par ces établissements est estimé à 2475 employés en 2007, soit une moyenne par établissement de 13 à Béni Mellal et 8 à Azilal.

Les investissements réalisés sont estimés à 109735 millions de Dhs et l'export 10647 millions de Dhs et concerne les olives, le niora et les agrumes.

6.3. Quelques aspects de l'activité industrielle régionale

6.3.1 Industrie du sucre

De par son important potentiel agricole, la région de Tadla-Azilal offre un espace propice pour la pratique des cultures industrielles et en particulier la betterave sucrière. En effet, la superficie récoltée pour cette culture s'élevait, durant la campagne 2007/2008, à 11600 ha dégagant une production qui dépasse 6.1 millions de qx, ce qui représente 20.5% et 21.2% respectivement de la superficie récoltée et de la production au niveau national.

Le souci de valoriser localement les matières premières et d'assurer l'auto suffisance en matière de sucre, a incité les pouvoirs publics à multiplier la création des sucreries et raffineries sur le territoire régional, depuis 1966.

C'est ainsi que la production du sucre en pains et du sucre granulé s'est élevé en 2006 à 19067 tonnes et 32076 tonnes respectivement représentant ainsi 4.7% et 6.4% de ces productions à l'échelle nationale.

S'agissant de l'implantation des unités de production, la province de Béni Mellal abrite les sucreries existantes dans la région en raison de la proximité des lieux de production de la betterave.

6.3.2 Autres industries

Pour les autres industries présentes dans la région et qui concourent à la satisfaction de la demande locale en produits de première nécessité, on relève l'existence de l'usine de la centrale laitière à Fkih Ben Saleh et qui dispose de la plus grande capacité de séchage dans la région Afrique et Moyen Orient.

En ce qui concerne l'industrie du ciment on relève l'arrivée de l'usine « CIMATE » dans la région avec un investissement s'élevant à 2.4 milliards de dhs.

7. Tourisme

La région Tadla Azilal, située juste entre deux grands pôles de tourisme national, à savoir Marrakech et Fès, est susceptible d'apporter une contribution de premier ordre au secteur du tourisme surtout qu'elle recèle des atouts touristiques dont l'importance est indéniable.

En plus de sa situation géographique, la région dispose d'autres atouts tels ses sites naturels très diversifiés dont une vingtaine est connue au niveau à l'échelle internationale. Pêle-mêle on citera les cascades d'Ouzoud, Le pont naturel Imi-Nifri, la vallée d'Ait Bougamez, le lac Bin El Ouidane,... etc. Ce dernier est en train de devenir un pôle d'attraction des projets touristiques avec des thèmes tournant autour de l'eau et de la nature. La région dispose aussi de plus de 200 sources, la plus connue est celle d'Ain Asserdoune.

Le principal produit d'appel est le tourisme de montagne, les randonnées équestres et pédestres ou encore en VTT, le parachutisme et le tourisme cynégétique (chasse touristique, pêche,...) sont des portes drapeaux de l'offre de la région.

7.1. Structures d'accueil

En matière d'hébergement, la région englobe 39 établissements hôteliers classés pour une capacité de 1959 lits, soit respectivement 2.3% et 1.3% par rapport au niveau national. La répartition de la capacité hôtelière par provinces de la région laisse apparaître un sous équipement de la province d'Azilal en matière de chambres et de lits par rapport à la province de Béni Mellal.

Tableau 38 : Capacité hôtelière classée par province, Région Tadla Azilal au 31/12/2008

Province	Etablissements	Chambres	lits
Béni Mellal	19	601	1217
Azilal	20	344	742
Région	39	945	1959
Maroc	1720	73061	152936
Région/Maroc (%)	2.3	1.3	1.3

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2009

La répartition de la capacité litière des hôtels homologués selon la catégorie fait ressortir un avantage des hôtels bas de gamme (1,2 et 3 étoiles), au détriment des hôtels de 4 et 5 étoiles : 51.3% et 7.7% respectivement de la capacité totale de la région, contre respectivement 28.7% et 11.7% pour l'ensemble du Royaume.

Enfin, on remarque que les villages de vacances touristiques (V.V.T), les résidences touristiques et les maisons d'hôtes sont concentrés au niveau de la province d'azilal.

Tableau 39 : Capacité hôtelière classée selon la catégorie ; Région Tadla Azilal au 31/12/2008

Province	1, 2 et 3 Etoiles		4 et 5 Etoiles		Autres		Total	
	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits
Béni Mellal	17	941	2	276	-	-	19	1217
Azilal	3	158	1	291	16	293	20	742
Région	20	1099	3	567	16	293	39	1959
Maroc	493	46728	201	63647	1026	42561	1720	152936
Région /Maroc (%)	4	2.4	1.5	0.9	1.5	0.7	2.3	1.3

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

Autres : V.V.T, résidences touristiques, maisons d'hôtes, motels, auberges et pensions.

7.2. Activité touristique

La demande touristique peut être approchée par les nuitées réalisées dans les hôtels. Tenant compte de la totalité des nuitées réalisées au Maroc, la région Tadla Azilal reste très peu attractive puisqu'elle n'a participé que de 0.5% de l'ensemble des nuitées réalisées au niveau national en 2008. Selon les provinces, on note que 77% des nuitées réalisées dans la région relèvent de la province de Béni Mellal.

Tableau 40 : Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon les provinces ; Région Tadla Azilal ,2008

Province	Etoiles 1.2 et 3	Etoiles 4 et 5	Autres	Total
Béni Mellal	25572	33056	-	58628
Azilal	4379	5541	7188	17108
Région	29951	38597	7188	75736
Maroc	3910382	8833161	3717974	16461517
Région/Maroc (%)	0.8	0.44	0.2	0.46

Source : Annuaire Statistique 2009

Autres : (V.V.T), résidences touristiques, maisons d'hôtes, motels, auberges et pensions.

CHAPITRE III :

INFRASTRUCTURE DE

BASE

8. Transport et Communication

Par leurs effets induits directs sur le rapprochement de la population et des activités économiques, les secteurs du transport et des télécommunications conditionnent dans une large mesure le développement régional et local. De par sa position géographique, trait d'unions entre deux pôles touristiques Fès et Marrakech, la région Tadla Azilal dispose d'un réseau routier non négligeable permettant une meilleure communication interrégionale.

8.1. Transport

8.1.1. Parc automobile régional

Le secteur du transport routier régional est doté de structures non négligeables. A ce titre, la région dispose de 5 gares routières dont quatre relèvent du territoire de la province de Béni Mellal et une seule à Azilal. Cependant, quelques municipalités de la région telles que Zaouit Cheikh, Ouled ayad, El Ksiba ou Demnate par exemple demeurent jusqu'à présent dépourvus de ce type d'infrastructure.

S'agissant des véhicules immatriculés dans la région en 2006, ils ont totalisés 782 unités. Les centres de Béni Mellal et de Fkih Ben Saleh s'accaparent 91% de ces véhicules. Les voitures de tourisme constituent l'essentiel de ces véhicules avec 63% du total régional, alors que les véhicules utilitaires se situent en deuxième rang avec 35%.

Tableau 41 : Immatriculation des véhicules selon le centre immatriculateur et le genre, Région Tadla Azilal

Centre d'immatriculation	Motocyclettes	Voitures de tourisme	Véhicules utilitaires	Total
Béni Mellal	1	201	53	255
Fkih Ben Saleh	12	246	198	456
Azilal	-	49	22	71
Région	13	496	273	782
Maroc	297	58358	10423	69078

Source : Annuaire Statistique 2009

Cependant, il est à signaler que les véhicules recensés ci-dessus, ne comprennent pas les véhicules de l'état immatriculés par l'ONT, ni les véhicules militaires, ni les véhicules de la Sécurité Nationale et de Gendarmerie Royale.

8.1.1. Réseau routier

La région Tadla Azilal dispose d'un réseau routier d'une longueur de 2452 Km qui se répartit à raison de 8.6%,36.8% et 54.6% respectivement entre les routes nationales, régionales et provinciales. Ces données, étant relatives au réseau classé, ne comprennent pas les voies urbaines et les pistes agricoles et non classées.

Tableau 42 : Réseau routier classé par provinces, Région Tadla Azilal, 2005

Provinces	Routes nationales		Routes régionales		Routes provinciales		Total	
	L.T	Revêt.	L.T	Revêt.	L.T	Revêt.	L.T	Revêt.
Azilal	27	27	608	429	425	278	1060	734
Béni Mellal	184	184	295	295	913	515	1392	994
Région	211	211	903	724	1338	793	2452	1728

Source : Direction Régionale de l'équipement et du transport

L.T : longueur totale, Revêt : dont revêtues

Le taux de revêtement dans la région se situe à 70.5%, dépassant ainsi de 9 points celui du pays (61.5%). Par province, le taux de revêtement est de l'ordre de 69.2% et 71.4% à Azilal et Béni Mellal respectivement.

8.2. Poste

La communication prend une place de plus en plus importante dans la vie des sociétés.

Au Maroc le secteur de télécommunication a été marqué ces dernières années par une activité intense et soutenue tant au niveau de la poste qu'au niveau de la télécommunication.

La poste s'affirme de plus en plus comme une entreprise de communication et comme un partenaire de première importance pour les différents acteurs.

La région Tadla Azilal dispose d'une infrastructure postale répartie sur tout le territoire régional. Toutefois, l'expansion démographique, conjuguée avec l'accroissement des activités économiques, constituent de fortes raisons pour moderniser davantage les équipements de télécommunications mis en place.

Le réseau d'établissements postaux existant dans la région Tadla Azilal, se compose en 2009 de 40 agences postales, 41 recettes de plein exercice (agence Barid Al Maghrib) et 6 guichets annexes, ce qui représente respectivement 5%, 24% et 1% des effectifs des mêmes établissements au niveau national.

La comparaison avec le niveau national fait ressortir un sous équipement notable de la région Tadla Azilal en matière d'établissements au niveau national. En effet, en 2007 la moyenne régionale de l'effectif de la population desservie par un établissement postal, toutes catégories confondues, dépassait 16900 habitants contre 21200 dans l'ensemble du pays.

A l'intérieur de la région, les ratios enregistrés sont inférieurs à celui de l'ensemble du pays. Ces ratios sont de l'ordre de 13900 et 19200 respectivement à Azilal et Béni Mellal.

Tableau 43 : infrastructures postales par provinces et préfectures, Région Tadla Azilal ; 2009

Provinces	Agences postales	Recettes de plein exercice	Guichets annexes	Population/Etablissement	
				2007	2008
Azilal	19	17	01	13900	13950
Béni Mellal	21	24	05	19200	19300
Région	40	41	06	16970	17000
Maroc (1)	740	172	541	21200	21450

Sources : Direction Régionale de Barid al Maghrib Settati

(1) : Pour le Maroc, les données sont relatives à l'année 2008

9. Energie et EAU

9.1. Energie

Le secteur de l'énergie, dont l'évolution conditionne celle des autres secteurs et par conséquent le développement économique et social du pays, est toujours considéré comme un secteur stratégique.

La politique énergétique nationale vise la sauvegarde de la sécurité d'approvisionnement du pays en énergie et la poursuite de la mobilisation des ressources énergétiques nationales.

La région Tadla Azilal dispose d'un système très important d'approvisionnement en énergie électrique. Sept usines hydrauliques, implantées sur son territoire, ont

développé en 2008, 872.1 millions de KWH, soit l'équivalent de 64.1% de la production nette d'électricité d'origine hydraulique au niveau national.

Tableau 44 : Production nette d'électricité selon les usines de l'ONE
En millions de KWh

Usines hydrauliques	2004	2005	2006	2007	2008
Afourer	304.6	241.3	236.6	251.6	227.8
STEP Afourer	-	447.3	602.5	416.3	443.7
Bine Elouddane	130.3	122.1	122.0	111.2	94.2
Hassan 1er	55.4	90.8	73.3	68.3	57.5
Kasba Zidania	6.7	2.5	2.0	4.4	0.2
Ahmed Al hansali	136.6	70.2	81.0	57.8	38.1
Ait Massaoud	23.3	18.8	18.1	14.5	10.6
Tadla Azilal	656.9	993	1135.5	924.1	872.1
% dans le total national	41	70.3	71.6	70.1	64.1

Source : Annuaire Statistique du Maroc.2009

En 2008, la production la plus importante revenait à l'usine hydraulique d'Afourer (STEP Afourer) avec plus de 50% du total régional. Concernant la consommation de l'énergie électrique dans la région, elle sera approchée par les ventes de l'ONE dont le volume en 2006 a atteint 388 millions de KWh soit l'équivalent de 2% des ventes réalisées au niveau national.

Tableau 45 : Evolution des ventes d'électricité selon les provinces, Tadla Azilal
En millions de KWh

Province	Année			
	2003	2004	2005	2006
Azilal	44.9	50.4	53	59
Béni Mellal	253.9	27.0	301	329
Tadla Azilal	298.7	320.4	354	388

Source : Annuaire Statistique du Maroc.2009

En rapportant les ventes d'électricité en 2006 à la population, des disparités considérables apparaissent entre les deux provinces de la région. En effet la province de Béni Mellal ressort avec une consommation par tête de 344.5 KWh/hab./an dépassant la moyenne régionale (265 KWh/hab./an). La situation particulière d'Azilal peut être expliquée par le taux de ruralité très élevé de sa population d'une part et la difficulté du relief et la dispersion de l'habitat d'une autre.

9.2. Eau

L'importance des cours d'eau qui parcourt la région ainsi que la multitude de source dont la plus importante est Ain Asserdoune, confèrent à la région Tadla Azilal un potentiel hydraulique de premier ordre. Dans cette partie, nous allons traiter d'une part, les équipements hydrauliques (barrages) existants, et d'autre part la production et la consommation de l'eau potable au niveau de la région.

9.2.1. Barrages

Depuis l'indépendance, le Maroc s'est fixé comme objectif l'irrigation d'un million d'hectares avant l'an 2000. Pour atteindre ce but plusieurs barrages ont été construits dans les différentes régions du Maroc.

Ces équipements, si vitaux pour l'économie régionale, permettent la régularisation des cours d'eau et la réduction des risques d'inondation ainsi que la production de l'eau et de l'énergie électrique. Le premier barrage moderne implanté dans la région date de 1953. Il s'agit de Bine El Ouidane : un grand barrage d'un volume de plus de 1300 millions de m³, réalisé sur Oued laabid près d'Azilal.

Tableau 46 : Grands Barrages de la région Tadla Azilal

Nom du Barrage	Utilisation des eaux du barrage	Capacité Normale en millions de m ³	Oueds	Date de mise en service
Bine El Ouidane	I-E	133.3	Elaabid	1953
Ait Ouarda	E	4.0	Elaabid	1954
Hassan I	I-E-EP-EI	262.6	Lakhdar	1987

Source : Annuaire Statistique du Maroc.2009

E : Energie ; I : Irrigation ; EP : Eau potable ; EI : Eau industrielle.

C'est ainsi que 3 barrages furent édifiés entre 1953 et 1987, dans la région Tadla Azilal (non compris les barrages dont le volume est inférieur à 1 millions de m³). La capacité de retenue des grands barrages de la région s'élève à 1566.9 millions de m³ ce qui représente 11.2 % de la capacité totale au niveau national.

Ces infrastructures permettent ainsi de satisfaire les besoins en eau d'irrigation pour la plaine de Tadla puis en eau potables et industrielle pour les différentes agglomérations de la région. Elles ont aussi aidé la région à faire face aux effets négatifs de la sécheresse qui a sévi dans le pays durant les dernières années.

9.2.2. Eau Potable

La satisfaction des besoins croissants en eau potable, et particulièrement en eau potable a incité les pouvoirs publics à concentrer leurs efforts sur le traitement des eaux superficielles et souterraines. Dans ce domaine, l'office national de l'eau potable (ONEP) reste le principal producteur.

Tableau 47 : Production des stations de traitement des eaux de la région Tadla Azilal de 2003 à 2006

Station de traitement	Date de mise en service	Production en milliers de m3			
		2003	2004	2005	2006
Béni Mellal	1977	6276	6854	6188	6047
Afourer	1993	388	480	393	397
Région	-	6664	7334	6581	6444
Maroc	-	451.0	461.4	479.6	482.0
Région/Maroc (%)	-	1.48	1.6	1.37	1.34

Source : Annuaire Statistique du Maroc.2009

N.B : les données relatives au Maroc sont en millions de m3

Ainsi, l'ONEP a produit en 2006, 31.4 millions de m³ d'eau potable dans la région Tadla Azilal répartis comme suit : 4.6 millions de m³ à Azilal et 26.8 millions de m³ à Béni Mellal.

La production, en 2006, des stations de traitement de l'eau implantée dans la région a atteint 6.4 millions de m³, soit 1.34% des eaux traitées au niveau national.

Tableau 48 : Activité de l'ONEP selon les provinces ; Région Tadla Azilal ; 2006

Province	Nbre d'abonnés consommat.	Vente en milliers de m3		Production
		Aux abonnés consommat.	Aux régies	
Tadla Azilal	111373	4005	13878	31355
Azilal	28234	2589	-	4605
Béni Mellal	83139	1416	13878	26750

Source : Annuaire Statistique du Maroc.2009

A la fin de 2006, l'effectif des abonnés au réseau public d'eau potable au niveau de la région Tadla Azilal s'élevait à 111373 abonnés, dont près de 75% sont localisés au niveau de la province de Béni Mellal.

Les ventes d'eau potable par l'ONEP durant l'année 2006, s'élevaient à 17883 milliers de m3 dont 13878 au profit de la régie de distribution opérant dans la région (RADEET).

10. Habitat et construction

10.1. Conditions d'habitat des ménages

L'étude des conditions d'habitat des ménages est l'un des objectifs majeurs du recensement de 2004.

La conjugaison de plusieurs facteurs notamment la pression démographiques qui s'exerce sur les zones urbaines (accroissement naturel et migration) et l'insuffisance de l'offre en logements ou de terrains à bâtir, sont à l'origine d'une accumulation de besoins et d'une urbanisation parfois incontrôlée.

Dans cette partie, on tentera de présenter les conditions d'habitation des ménages selon trois caractéristiques : le type du logement, le statut d'occupation et les éléments de confort disponibles dans les logements.

10.1.1. Type du logement :

Selon la typologie adoptée par le recensement, les ménages de la région Tadla Azilal ont une préférence pour le type de logement « Maison marocaine moderne » où presque la moitié des ménages y sont logé (46,7%).

Vient en deuxième position l'habitat dit de type rural qui abrite 36,8% des ménages. La maison marocaine traditionnelle est habitée par 7,4% des ménages.

Les données laissent apparaître des faibles proportions des ménages occupant une villa ou niveau de villa, et un appartement, soit 1% et 0,8% respectivement.

Enfin, la part des ménages qui résident encore dans une « maison sommaire ou bidonville » s'élève à 4,4 % des ménages.

Tableau 49 : Répartition en (%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence, Région Tadla –Azilal, 2004

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
villa, niveau de villa	2,1	0,2	1
Appartement	1,8	-	0,8
Maison marocaine traditionnelle	7,5	7,4	7,4
Maison marocaine moderne	79,1	22,8	46,7
Maison sommaire ou bidonville	5,7	3,5	4,4
Habitation de type rural	0,5	63,6	36,8
Autre	3,4	2,5	2,9
Total	100	100	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Selon le milieu de résidence, l'examen des données montre une concentration importante en faveur des maisons marocaines modernes en milieu urbain. Elles abritent 79,1% des ménages alors que les maisons marocaines traditionnelles ne regroupent que 7,5% des ménages citadins. Enfin, 5,7% des ménages urbains sont logés dans des habitations à caractère sommaire ou bidonville.

En revanche, en milieu rural, le type prédominant est constitué par les maisons de type rural qui abritent 63,6% des ménages ruraux. Les maisons marocaines traditionnelles regroupent une proportion presque identique à celle du milieu urbain soit 7,4%.

L'examen du type de logement à l'intérieur de la région fait ressortir une prépondérance de « la maison marocaine moderne » au niveau de la province de Béni Mellal (56,6%). L'habitation de type rural domine au niveau de la province d'Azilal (64,6%) où la population est à majorité rurale.

Tableau 50 : Répartition (%) des ménages selon le type de logement et par province

Type de logement	Béni Mellal	Azilal	Région
Villa, niveau de villa	1,4	0,3	1,0
Appartement	0,9	0,4	0,8
Maison marocaine traditionnelle	8,8	4,5	7,4
Maison marocaine moderne	56,6	25,4	46,7
Maison sommaire ou bidonville	5,2	2,7	4,4
Habitation de type rural	23,8	64,6	36,8
Autre	3,2	2,1	2,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

10.1.2. Statut d'occupation :

Selon le RGPH 2004, plus de 7 ménages sur 10 (74,7%) sont propriétaires ou copropriétaire de leurs logement dans l'ensemble de la région. La proportion des ménages locataires et logés gratuitement est de l'ordre de 12% et 9% respectivement. La proportion des ménages qui ont les autres types de statut d'occupation est très faible et ne dépasse guère 4%.

Tableau 51 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence, région Tadla Azilal, 2004

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	60,4	85,3	74,7
Accédant à la propriété	1	0,5	0,7
Locataire	26,1	1,5	12
Logement de fonction	2,2	1,3	1,7
Logé gratuitement	8,6	9,4	9
Autres	0,4	0,5	0,5
Non déclaré	1,3	1,4	1,4
Total	100	100	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Selon le milieu de résidence, la proportion des ménages occupant leur logement à titre de propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété dans la région Tadla Azilal s'élevé à 74.7%. La location reste une caractéristique des ménages urbains (26.1%).

Par province, nous relevons que les ménages de la province d'Azilal sont propriétaire ou copropriétaire de leur logement dans 83,3% des cas contre 70,7% dans la province de Béni Mellal. Concernant les locataires, la province de Béni Mellal renferme la plus importante proportion avec 14,6% contre 6,3% pour la province d'Azilal.

Tableau 52 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement, le milieu de résidence et la province.

Statut d'occupation	Béni Mellal			Azilal		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Propriétaire /copropriétaire	60,2	82,5	70,7	61,4	88,9	83,3
Accédant à la propriété	1,1	0,7	0,9	0,7	0,1	0,2
Locataire	26,4	1,5	14,6	24,7	1,6	6,3
Logement de fonction	1,9	1,5	1,7	4,2	1,2	1,8
Logé gratuitement	8,8	11,8	10,2	7,6	6,3	6,6
Autres	0,4	0,6	0,5	0,3	0,4	0,4
Non déclaré	1,3	1,4	1,3	1,1	1,5	1,4
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

10.1.3. Eléments de confort dans le logement :

La présence des éléments de confort donne une idée sur les conditions de vie des ménages dans le logement. Des inégalités assez importantes existent entre le milieu urbain et le milieu rural.

Au niveau de la région, le tableau ci-après montre que 5 ménages sur 10 (47,8%) sont reliés à un réseau public d'eau potable, et près de 7 ménages sur 10 (66%) occupent un logement pourvu d'électricité.

Aussi, 78,6% des ménages disposent d'une cuisine, 60,2% disposent d'un W.C dans leur logement et 16,6% seulement parmi eux occupent un logement pourvu d'un bain moderne ou douche.

Tableau 53 : Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence, Région Tadla – Azilal, 2004

Eléments de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	84,7	74	78,6
W,C	90,3	37,9	60,2
Bain moderne ou douche	30,2	6,6	16,6
Bain local	12,9	39	27,9
Eau courante	77,4	26	47,8
Electricité	87,5	50,2	66

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Les conditions dans lesquelles les ménages vivent dans leur logement diffèrent d'un milieu de résidence à l'autre.

Selon le milieu de résidence, la dotation des logements en eau courante, concerne 77,4% des ménages en milieu urbain contre seulement 26% des ménages en milieu rural.

Les ménages dont le logement est branché au réseau électrique, sont de 87,5% en milieu urbain et seulement 50,2% en milieu rural.

L'équipement des logements en salles de toilette concerne 90,3% des ménages citadins et 37,9% des ruraux.

On notera aussi la disponibilité d'une pièce aménagée pour la cuisson et d'un bain local chez 74% et 39% des ménages ruraux respectivement. En ce qui concerne le milieu urbain, plus de 84% des ménages possèdent une cuisine et seulement 30% des ménages occupent un logement doté d'un bain moderne ou d'une douche.

Par province, on relève la disponibilité de l'eau courante chez 56,4 % des ménages dans la province de Béni Mellal, alors que cette proportion n'atteint que 29% des ménages de la province d'Azilal. De même, le raccordement au réseau d'électricité ne dépasse pas 46% à Azilal alors qu'il est de l'ordre de 75% à Béni Mellal.

Tableau 54 : Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence et par province, Région Tadla –Azilal, 2004

Eléments de confort dans le logement	Béni Mellal			Azilal		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cuisine	84,1	75,8	80,2	88,5	71,7	75,2
W,C	90,9	48,7	70,9	87,3	24,2	37,1
Bain moderne/douche	30	9	20,1	31,7	3,5	9,3
Bain local	13	44,2	27,8	12,2	32,2	28,1
Eau courante	76,9	33,5	56,4	79,8	16,4	29,4
Electricité	87,2	61,9	75,2	89	35,3	46,3

Source : Recensement Général de la Population et de l’Habitat, 2004

10.1.4. Occupation des logements :

En 2004, 35,3% des ménages occupent un logement d’au plus deux pièces. Ce pourcentage est légèrement élevé en milieu urbain (37,7%) qu’en milieu rural (33,5%).

La comparaison entre les deux milieux de résidence montre une plus grande concentration relative des ménages urbains qui habitent trois pièces (31,9%) contre seulement 25,5% des ménages ruraux.

En revanche, au niveau des ménages qui logent dans trois pièces et plus, on assiste à une situation inverse, ce sont les ruraux qui prédominent avec 40,8% contre 30,4% pour les citadins.

Par ailleurs, le taux d'occupation des logements au niveau de l'ensemble de la région est de 1,7 personne par pièce, c'est-à-dire pour 10 pièces d'habitation, on compte en moyenne 17 personnes, 16 personnes en milieu urbain et 18 personnes en milieu rural.

Tableau 55 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence.

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	10,9	10,0	10,4
2 pièces	26,8	23,5	24,9
3 pièces	31,9	25,5	28,2
4 pièces	15,5	19,0	17,5
5 pièces	5,1	9,3	7,5
6 pièces	4,3	5,5	5,0
7 pièces	1,6	2,1	1,9
8 pièces	2,2	3,8	3,2
Non déclaré	1,7	1,1	1,4
Total	100	100	100
Taux d'occupation	1,6	1,8	1,7

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Il est à noter qu'au niveau provincial, il y a une forte concentration des ménages au niveau des logements de 3

pièces pour les deux provinces de la région soit 28,3% et 28,1% respectivement à Béni Mellal et à Azilal (31% et 36,7% respectivement en milieu urbain contre 25,3% et 25,8% respectivement en milieu rural).

Tableau 56 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et les provinces

Nombre de pièces	Béni Mellal			Azilal		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
1 pièce	11,7	11,6	11,6	6,8	8,0	7,8
2 pièces	28,0	25,0	26,6	19,9	21,6	21,3
3 pièces	31,0	25,3	28,3	36,7	25,8	28,1
4 pièces	14,6	17,9	16,2	20,3	20,5	20,5
5 pièces	5,0	8,9	6,9	5,6	9,8	8,9
6 pièces	4,3	4,9	4,6	4,4	6,3	5,9
7 pièces	1,6	2,0	1,8	1,8	2,3	2,2
8 pièces	2,1	3,1	2,6	3,1	4,7	4,4
Non déclaré	1,7	1,2	1,5	1,4	0,9	1,0
Total	100	100	100	100	100	100
Taux d'occupation	1,6	1,8	1,7	1,5	1,8	1,7

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Concernant le taux d'occupation en milieu urbain, il est plus élevé dans la province de Béni Mellal que dans la

province d'Azilal (1,6 contre 1,5). Par ailleurs, en milieu rural, on constate une égalité entre les niveaux de concentration des personnes par pièces entre les deux provinces de la région, soit 1,8.

10.2. Construction

Le secteur du « Bâtiment et travaux publics » (BTP) revêt une grande importance dans l'économie nationale et régionale par les effets induits sur les autres branches d'activité d'une part et sur le dynamique de l'emploi d'autre part.

Le mouvement des constructions peut être approché à travers les autorisations de construire délivrées par les communes urbaines dans la région. Les statistiques relatives aux constructions en milieu rural ne sont pas collectées. Ainsi, en 2008, les neuf communes urbaines que compte la région ont délivré 1182 autorisations de construire, soit 2,27% de l'ensemble national. La production projetée par ces autorisations s'élève à 2421 logements constitués de 7416 pièces. La surface totale des planchers s'élève à 279777 m², représentant 1.78% du total national.

La province de Béni Mellal constitue le principal champ d'attraction des investissements immobiliers réalisés dans la région en s'accaparant 87.5% et 88.8% respectivement du total des autorisations délivrées et de la surface bâtie.

Tableau 57 : Autorisations de construire délivrées dans la région Tadra - Azilal selon la catégorie de construction

Désignation	Nombre d'AC	Surface des planchers	Surface Bâtie	Valeur prévue	Nombre de logements	Nombre de pièces
Immeubles	89	58238	12893	92076	368	1351
Villas	50	15583	5693	31517	134	449
Habitation type marocain	991	181083	86235	229239	1919	5616
Bâtiments commerciaux et industriels	50	24577	9069	37903	-	-
Bâtiments administratifs	-	-	-	-	-	-
Autres	2	296	208	382	-	-
Total région	1182	279777	114098	391117	2421	7416
National	52055	15719742	5935834	21305666	108870	357377
R/N (%)	2,27	1,78	1,9	1,83	2,22	2,07

Source : Annuaire statistique du Maroc, 2009

11. Réseau Bancaire

La diversité des activités économiques au niveau de la région de Tadla Azilal et la modernisation progressive des relations entre les différents partenaires ont provoqué un développement important du réseau bancaire implanté dans la région.

En effet, l'effectif des agences est passé de 41 en 2000, à 69 établissements bancaires à la fin de 2008, représentant ainsi 2.2% du réseau national.

Tableau 58 : implantation bancaire par provinces, Région Tadla Azilal, 31/12/2008

Agences bancaires	Azilal	Béni Mellal	Région	Maroc
Attijari Wafa Bank	2	12	14	701
B.M.C.E	1	8	9	494
B.M.C.I	-	4	4	233
C.AM	4	12	16	297
C.D.M	-	4	4	234
C.I.H	-	1	1	131
C.P.M	3	15	18	746
S.G.M.B	-	3	3	279
AUTRES	-	-	-	22
Total	10	59	69	3138
Bank Al Maghrib	-	1	1	20

Source : Annuaire statistique du Maroc, 2009

Parmi les 20 agences de Bank Almaghrib, une est implantée dans la ville de Béni Mellal.

Par ailleurs, le Crédit Populaire suivi par le Crédit Agricole et Attijari Wafa Bank restent les plus représentés dans la région avec respectivement 18,16 et 14 agences.

La répartition du réseau bancaire selon les provinces laisse apparaître la prédominance des agences dans la province de Béni Mellal avec 85.5% de l'ensemble des agences implantées dans la région.

CHAPITRE IV :

SECTEURS SOCIAUX

12. Enseignement Primaire, Collégial, Secondaire et Technique

Nul ne peut ignorer l'importance et le rôle de l'enseignement dans le processus de développement économique et social d'un pays.

Conscient de ce rôle, le planificateur national ne cesse de lui accorder une place de choix et de priorité dans la politique de développement.

Dans ce cadre, un certain nombre d'orientations et d'objectifs sont fixés et assignés à ce secteur afin qu'il joue effectivement un rôle non seulement d'accumulation mais de formation de potentialités humaines, capables de s'insérer dans la vie active et de maîtriser les technologies modernes et les nouvelles techniques de gestion.

En effet, ces orientations et objectifs recherchent plus d'efficacité dans les différentes opérations à entreprendre. Il s'agit en particulier de poursuivre l'effort de rationalisation, d'assurer une allocation optimale des ressources entre niveaux d'enseignement et de développer l'enseignement de base, notamment dans le monde rural ainsi que l'enseignement technique et la formation professionnelle.

La concrétisation de ces orientations et objectifs est en voie d'application et ce, à tous les stades d'enseignement afin d'améliorer la rentabilité du système d'éducation et de l'adapter à la réalité marocaine, tout en profitant des expériences réalisées ailleurs en assurant la rationalisation des moyens mis à son profit. C'est dans ce cadre qu'a été mise en œuvre la Charte Nationale de l'éducation et de la Formation

dont la finalité est la restructuration du système éducatif marocain, et ce par la réorganisation de ses différentes phases.

La charte traçait ainsi les principaux fondements de ce système ainsi que ses grands objectifs tout en visant à maîtriser les notions et les méthodes d'enseignement et en cherchant une plus grande adéquation entre le système d'éducation et l'environnement économique.

La charte Nationale de l'Education et de la Formation accordait aussi une importance majeure à la décentralisation et la déconcentration dans le domaine de l'éducation et la formation, ainsi qu'à la formation continue du corps enseignant dans le but d'améliorer ses compétences et de suivre les nouveautés pédagogiques.

12.1. Enseignement préscolaire

Ce type d'enseignement attire de plus en plus l'attention et préoccupe davantage les familles, les spécialistes et les instances concernées, non seulement par souci d'intérêt, mais aussi la force des changements et bouleversement que vit et subit la vie sociale en général et la vie familiale en particulier.

Il concerne essentiellement les enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarité et constitue une étape essentielle dans leur préparation d'une part et leur insertion dans l'enseignement primaire d'autre part.

Tableau 59 : Ecoles coraniques préscolaire moderne par province, Région Tadla Azilal, Année scolaire 2007-2008

Province	Ecoles coraniques			
	Elèves	Dont filles	Educateurs	Elèves /Educateur
Azilal	5854	2481	386	15
Béni Mellal	18488	8038	601	31
Région	24342	10519	987	27
Maroc	522643	207683	28332	18
Région/Maroc (%)	4.7	5.1	3.5	-
Province	Enseignement préscolaire moderne			
	Elèves	Dont filles	Classes	Elèves/classe
Azilal	691	347	11	63
Béni Mellal	4273	2007	202	21
Région	4964	2354	213	23
Maroc	146722	70560	7113	21
Région/Maroc (%)	3.4	3.3	3	-

Sources : - Académie régionale de l'éducation et de la formation, Tadla Azilal

- Annuaire Statistique du Maroc, 2009

Ainsi au cours de l'année scolaire 2007-2008 (Tableau ci-dessus), l'effectif des enfants scolarisés dans le préscolaire dans la région Tadla Azilal s'élevait à plus de 29300 enfants.

Les écoles coraniques abritent l'essentiel des enfants inscrits. En effet, avec 83% des effectifs inscrits, répartis à raison de 27 élèves par éducateur. Ce type d'enseignement continue à être prédominant malgré la quasi stabilité vécue au cours des années scolaires précédentes.

En plus, le préscolaire moderne se caractérise par sa concentration dans la province de Béni Mellal avec 86% de l'effectif des inscrits.

Il ressort des statistiques disponibles que la région accuse des disparités entre les provinces en matière d'encadrement des élèves. En effet, pour l'enseignement coranique, la province Béni Mellal enregistre un taux très élevé avec 31 élèves par éducateur.

En matière d'infrastructure, Il ressort qu'au niveau de l'enseignement préscolaire moderne la situation est inverse car c'est la province d'Azilal qui possède le taux le plus élevé dans la région avec 63 élèves par classes contre seulement 21 à Béni Mellal.

12.2. Enseignement Primaire

Si l'enseignement préscolaire moderne ou traditionnel veille sur la préparation des enfants de bas âge à appréhender l'école, pour leur permettre une meilleure insertion dans l'enseignement primaire, ce dernier a pour mission d'assurer la formation de base.

Vu la nature de cette mission et vu l'importance de la tranche d'âges concernée, ce type d'enseignement s'empare de la priorité tant en matière d'encadrement qu'en matière d'infrastructure et ce, aussi bien au niveau national qu'au niveau régional.

En effet, au cours de l'année scolaire 2008/2009, l'enseignement primaire public dans la région de Tadla Azilal disposait de 1058 établissements dont 737 unités satellites, et assurait l'enseignement à 186177 élèves dont 46% de filles.

La présence des filles à côtés des garçons a connu une légère amélioration par rapport à l'année scolaire précédente aussi bien au niveau régional qu'en milieu rural en atteignant respectivement 46% et 45.2% de l'effectif total des élèves .

Tableau 60 : Enseignement primaire par province, Région Tadla Azilal, année scolaire 2008/2009

Provinces	Public						Privé	
	élèves	Dont filles	Enseig.	Etab (1)	salles	Classes	élèves	Dont filles
Azilal	68388	30345	2295	145	1540	3199	493	216
Béni Mellal	117789	55480	3912	176	2400	3851	3972	1826
Région	186177	85825	6207	321	3940	7050	4465	2042
Maroc	3492312	1641330	127495	7054	85173	125840	358682	169608
Région /Maroc	5.33	5.23	4.87	4.55	4.63	5.6	1.24	1.2

Sources : Annuaire Statistique National 2009

Etab. : Établissement, (1) : non compris les unités satellites.

Par ailleurs, l'encadrement pédagogique de l'ensemble des élèves groupés en 7050 classes de différents niveaux est assuré par 6207 enseignants dont 36% sont des femmes.

En matière d'infrastructure, malgré l'effort perceptible pour renforcer la région, et par conséquent ses provinces, en établissements et unités satellites nécessaires, il faut encore l'intensifier tout en l'accéléralant dans le temps et le répartir dans l'espace. Et ce, en vue d'instaurer et maintenir un équilibre non réalisé durant l'année 2008/2009, puisque le nombre de salles ne couvre le besoin que de 68% des classes. Cette situation conduit à une sur occupation, presque toute la journée, des salles existantes surtout en milieu urbain.

Outre la sur-occupation des salles, il y a lieu de noter également que le nombre d'élèves par classes atteignait 26 élèves/classe (34 en milieu urbain et 24 en milieu rural).

Par ailleurs, l'enseignement primaire public recevait en 2008/09 plus de 30000 nouveaux inscrits dont plus de 22000 en milieu rural. La proportion des filles atteignait près de 49% (48% en milieu rural).

Concernant l'enseignement dans les écoles privées, il ne constitue qu'une part minime de l'enseignement primaire, puisqu'il ne concerne que 2.3% de l'effectif global des élèves, soit 4465.

De plus, ce type d'enseignement concerne principalement la province de Béni Mellal où se concentrent 89% des élèves inscrits dans les établissements privées de l'enseignement primaire de la région.

Tableau 61 : nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire public selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tadla Azilal, années scolaire 2008/09

Provinces	Urbain		Rural		total	
	Ens.	Dont filles	Ens.	Dont filles	Ens.	Dont filles
Azilal	1250	571	11933	5712	13183	6283
Béni Mellal	6718	3330	10169	4968	16887	8298
Région	7968	3901	22102	10680	30070	14581
Maroc	220868	109165	323140	158440	544008	267605
Région/Maroc (%)	3.6	3.6	6.8	6.7	5.5	5.4

Source : Annuaire Statistique National 2009

Aujourd'hui et grâce aux efforts déployés par les pouvoirs publics en vue de concrétiser la généralisation de l'enseignement dès l'âge de 6 ans, le taux de scolarisation a pu atteindre des niveaux encourageants.

Ainsi en ce qui concerne la fréquentation scolaire, et en se référant aux résultats du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004, il ressort qu'au niveau de la région, un peu moins de 8 enfants sur 10 (76.7%) âgés de 7 à 12 suivaient leur cours à l'école au moment du recensement.

Tableau 62 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	86.1	58.7	67.0	92.1	74.7	80.5
Féminin	76.5	28.6	42.8	91.0	63.3	72.8
Ensemble	81.5	44.1	55.3	91.6	69.1	76.7

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Le niveau de ce taux est attribué en grande partie à la faible scolarisation en milieu rural (69.1%) et surtout des filles (un peu plus de la moitié des filles sont scolarisées), comparativement au milieu urbain, où le taux de scolarisation est satisfaisant (91%). Ce taux concerne les filles et les garçons, avec toutefois, un léger avantage pour ces derniers (92.1% contre 91%).

12.3. Enseignement secondaire collégial

Durant l'année scolaire 2008/09, le nombre des inscrits à ce niveau d'enseignement s'élevait à 61371 élèves (public et privé confondus), soit une diminution de 2.8% par rapport à l'année 2007/08. La proportion des filles a été un peu plus de 41% pour les deux années.

Ce type d'enseignement connaît une concentration en milieu urbain avec 54.3% de l'effectif total fréquentant le collège.

Quant à la répartition spatiale des inscrits, on relève que la province de Béni Mellal regroupe à elle seule 69% de l'ensemble des élèves.

L'analyse des indicateurs d'encadrement et d'utilisation des infrastructures disponibles dans l'enseignement public fait ressortir des disparités entre la région Tadla Azilal et l'ensemble du pays.

En effet, chaque classe est encadrée par 1.54 enseignant dans la région alors que ce taux n'est que de 1.43 pour l'ensemble du Maroc.

Tableau 63 : Enseignement secondaire collégial, région Tadla Azilal, année scolaire 2008/09

Provinces	Public						Privé (2)	
	élèves	Dont filles	Enseig.	Etab (2)	Classes	salles	élèves	Dont filles
Azilal	18959	6741	842	32	539	390	-	-
Béni Mellal	42100	18471	1852	39	1213	863	312	159
Région	61059	25212	2694	71	1752	1253	312	159
Maroc	1372565	606305	54875	1495	38381	27509	67001	30942
Région/Maroc	4.4	4.2	5	4.7	4.6	4.6	0.5	0.5

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2009

Enseign. : Personnel enseignant, Etab : établissement

(1) : non compris la mission française

(2) : non compris les annexes

De même, le nombre moyen de salles par établissement et de classes par salles se situe à 17.6 et 1.4 dans la région contre 18.4 et 1.4 respectivement au niveau national. Par ailleurs, les salles de la région sont un peu moins occupées comparativement à l'ensemble du pays, puisque le nombre moyen d'élèves par classe s'élève à 34.8 dans la région contre 35.7 au Maroc.

Par ailleurs, le secteur privé avec seulement 312 élèves dont 51% de sexe féminin, participe peu dans l'enseignement collégial, et la province de Béni Mellal s'en accapare la totalité des élèves de la région.

12.4. Enseignement secondaire qualifiant général et technique

Le cycle de l'enseignement secondaire ne cesse de connaître, depuis quelques années, des réformes de fond touchant le système de contrôles, d'examens et de programmes. A partir de l'année scolaire 1990-91, une réforme de forme consistait à amputer le premier cycle du secondaire et le rattacher à l'enseignement primaire pour constituer l'enseignement fondamental. Par suite, une nouvelle réforme a été mise en vigueur depuis l'année scolaire 2000-01, pour reconstituer les cycles primaire et collégial, et regrouper le cycle secondaire avec l'enseignement technique.

Ces réformes opérés sont de nature à mieux rentabiliser l'enseignement secondaire qualifiant (moins de déperditions, nouvelles branches de formation, etc.) et assurer une formation générale et spécialisée répondant aux exigences du développement de la société marocaine en général et de son économie en particulier.

Ainsi en 2008/2009, l'enseignement secondaire qualifiant assurait une formation pour 29679 élèves (public et privé confondus) dont 46% sont des filles.

Les effectifs en formation marquaient ainsi une nette augmentation par rapport à 2007-08 (+12%). Cette évolution n'a concerné en fait que le secondaire public, puisque l'enseignement privé a vu ses effectifs presque se stabiliser pour se situer en moyenne à 180 élèves et contribuer à raison de 0.6% au total des élèves du secondaire.

L'encadrement au niveau de la région est presque similaire au niveau national pour ce qui est du secteur public, puisqu'on dénombre 1.8 enseignants par classe.

Tableau 64 : Enseignement secondaire qualifiant, région Tadla Azilal, année scolaire 2008/09

Provinces	Public						Privé (1)	
	élèves	Dont filles	Enseig.	Lycées	Classes	salles	élèves	Dont filles
Azilal	8202	3178	376	8	224	181	-	-
Béni Mellal	21305	10321	1079	23	594	470	172	74
Région	29507	13499	1455	31	818	651	172	74
Maroc	731203	363009	36210	766	20336	16837	45994	19485
Région/Maroc	4	3.7	4	4	4	3.9	0.4	0.4

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2009

(1) : non compris la mission française

13. Enseignement Supérieur et Formation des Cadres

13.1. Enseignement supérieur universitaire

L'enseignement supérieur au Maroc ne cesse de se développer soit par la création de nouveaux instituts, écoles supérieures et universités, soit par l'afflux d'un nombre de plus en plus croissant d'étudiants bacheliers désireux de suivre un enseignement supérieur leur permettant de s'intégrer efficacement aux mutations technologiques ou économiques que connaît notre pays.

Dans cette politique, et conformément à la politique de décentralisation de l'infrastructure universitaire, la région de Tadla Azilal a vu la création de l'université Moulay Slimane qui se renforce progressivement par de nouveaux établissements tels que la faculté poly disciplinaire. Toutes les facultés relevant de cette université sont localisées à Béni Mellal.

L'effectif global des étudiants qui poursuivait, en 2008/09 leurs études de premier et second cycles dans les facultés et écoles implantées dans la région s'élevait à 5363 étudiants, constitués de 46 % de sexe féminin, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2007/08.

Les formations à dominante scientifique et technique occupent 53% de l'ensemble des étudiants.

L'encadrement de l'ensemble des étudiants relevant de l'université Moulay Slimane est assuré par un corps enseignant composé de compétences nationales, soit 252 enseignant dont 20% de femmes.

En outre, une cité universitaire a été construite à Béni Mellal dans le but de créer un environnement favorable pour la population estudiantine. C'est ainsi que 2008 étudiants résidaient dans la dite cité en 2008/09, dont 52% sont de sexe féminin.

Tableau 65 : Etudiants du 1er et 2ème cycle de l'université Moulay Slimane, années universitaires 207/08 et 2008/09

Université	2007/08		2008/09	
	Total	Dont filles	Total	Dont Filles
Faculté des lettres et sciences humaines	2376	2534	1226
Faculté polydisciplinaire	1246	1483	649
Faculté des sciences et techniques	959	1346	588
Total	4581	5363	2463

Source : Annuaire Statistique National 2008 et 2009

13.2. Formation des cadres

La formation des cadres est considérée comme un levier du développement économique et social de la Nation. Son action s'étend à tous les domaines dans le but de disposer de personnel compétent.

A l'échelle de la région Tadla Azilal, on relève la présence de l'enseignement pédagogique. La formation des professeurs du primaire se déroule dans le centre de Béni

Mellal. L'effectif des stagiaires s'élevait, en 2009/10 à 71 stagiaires toutes de sexe féminin.

Tableau 66 : Effectif des stagiaires de l'enseignement pédagogique, Région Tadla Azilal. Année scolaire 2009/10

Centre	Stagiaires		Corps Enseignant	
	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin
Béni Mellal	71	71	30	3
Tadla Azilal	71	71	30	3

Source : centre de formation des professeurs du primaire de Béni Mellal

14. Formation Professionnelle

La formation des jeunes et le perfectionnement de la main d'œuvre constituent un des facteurs essentiels de la croissance, de la productivité et de la rationalisation de l'utilisation des ressources humaines. La mise en valeur de celles ci doit être justifiée par la réforme du système de formation en vue de mieux répondre aux exigences du développement et suivre les mutations technologiques et scientifiques qui révolutionnent la vie économique.

La formation professionnelle, considérée comme facteur de développement, est destinée à tous les niveaux scolaires afin d'encadrer la jeunesse pour améliorer ses compétences et faire face aux exigences du marché de l'emploi.

Ainsi l'état a mené, et mène encore d'intenses campagnes d'information incitatives auprès des élèves du collégial et du secondaire Ces méthodes de sensibilisation et d'incitation, ajoutées à une infrastructure d'accueil solide, sont

susceptibles de donner un nouveau souffle au domicile de la formation professionnelle.

En effet, depuis la réforme de 1984, le secteur de la formation professionnelle a enregistré un net accroissement des capacités d'accueil qui s'est traduit par l'extension du réseau des établissements de formation.

L'effectif des stagiaires a atteint 8553 élèves en 2008/09 dont 28% suit sa formation dans le privé.

Un autre élément à relever est le poids croissant de la participation féminine qui est de 36% en 2008/09. Certes la féminisation est plus forte au niveau technicien spécialisé (49.5%) et technicien (41%), mais elle n'en est pas moins au niveau spécialisation et qualification où elle atteint respectivement 36% et 24%.

Tableau 67 : Effectif des stagiaires selon le niveau et les provinces, région Tadla Azilal, 2008/09

Provinces		Spécial -isation	Qualifi -cation	Technicien	Technicien spécialisé	Total	Dont filles
Azilal		188	405	345	74	1012	226
Béni Mellal		356	2010	1858	926	5150	1393
Région	Public	544	2415	2203	1000	6162	1619
	privé	481	458	735	717	2391	1481
	Total	1025	2873	2938	1717	8553	3100

Source : Annuaire Statistique National 2009

15. Santé et prestations sociales

L'amélioration des conditions sanitaires par la mise en place d'une infrastructure adéquate et d'un personnel compétent contribue au bien être de la population et assure en conséquence une participation plus importante à l'activité économique et sociale du pays.

La politique sanitaire dans notre pays est marquée par le développement des soins médicaux de base et la rentabilisation des équipements et des infrastructures sanitaires. Le secteur sanitaire a adopté des programmes d'envergure intéressant toutes les couches sociales : tel l'élargissement du programme de vaccination, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, le contrôle de l'hygiène en milieu rural et la planification familiale.

15.1. Infrastructure sanitaire et capacité litière

L'infrastructure sanitaire de la région Tadla Azilal se composait en 2008 de 163 formations sanitaires dont les dispensaires ruraux constituent 44%. Par ailleurs, en l'absence d'hôpitaux spécialisés, la région ne dispose que de 4 hôpitaux généraux.

Tableau 68 : infrastructure sanitaire par province, 2008

Province	Dispensaire rural	Centre de santé urbain	Centre de santé rural	
			Communal	CALA
Azilal	31	4	26	16
Béni Mellal	41	19	18	8
Région	72	23	44	24
Maroc	684	695	874	373

Tableau 68 : infrastructure sanitaire par province, 2008 (suite)

Province	Hôpital Général	Hôpital spécialisé	Total	Habitant/établissement
Azilal	1	-	78	6600
Béni Mellal	3	-	89	10800
Région	4	-	167	8800
Maroc	102	35	2763	11300

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

CALA : centre de santé rural communal avec lits pour accouchement.

Dans la région Tadla Azilal, 86% des établissements sanitaires sont localisés en milieu rural. Ces établissements sont de niveau dispensaire rural (44%) et centre de santé rural (42%).

Même si le taux de couverture sanitaire au niveau de la région est meilleur que celui enregistré au niveau national, soit respectivement 8800 et 11300 habitants par établissement environs, la couverture en infrastructure sanitaire reste peu satisfaisante des besoins de la population de la région.

Le nombre de lits d'hôpitaux publics s'est établi à 876 en 2008 contre 813 en 2000.

Ainsi le nombre d'habitants par lits d'hôpital a atteint 1700 en 2008. Ce chiffre est encore loin de la norme retenue (300 personnes par lits), aussi pour la moyenne nationale qui s'établit à 1140 personnes /lits.

Tableau 69 : Nombre de lits selon le type d'hôpitaux publics, Région Tadla Azilal, 2008

Province	Hôpital Général	Hôpital spécialisé	Total (1)	Habitant/lits
Azilal	130	-	130	4000
Béni Mellal	746	-	746	1300
Région	876	-	876	1700
Maroc	19912	7435	27347	1140
Région/Maroc %	4.4	-	3.2	

Source : Annuaire Statistique National 2009

(1) : Capacité théorique

A l'intérieur de la région, les disparités sont énormes entre les deux provinces. En effet, on enregistre 1300 habitants par lits à la province de Béni Mellal et presque 4000 habitants par lits dans la province d'Azilal.

15.2. Encadrement sanitaire

15.2.1. Encadrement médical

Les formations sanitaires dans la région Tadla Azilal sont encadrées, en 2008, par 417 médecins dont 45% exerçant dans le privé. Cet effectif qui était de 370 médecins en 2004, a connu un accroissement de 12.7% entre ces deux dates.

Aussi, la densité médicale de la région a évolué de 25.5 médecins/100000 habitants en 2004 à 28.2 médecins/ 100000 habitants en 2008, ce qui traduit une amélioration de

l'encadrement médical dans la région. Pourtant, la densité régionale demeure inférieure à la moyenne enregistrée au niveau national (61.7 médecins/100000 habitants en 2008).

Par ailleurs, les disparités persistent entre les deux provinces de la région. Ce ci s'explique par le faible taux d'urbanisation de la province d'Azilal où on enregistre une densité médicale s'élevant à 17.6 médecins/100000 habitants. Par ailleurs, l'écart entre la région et l'ensemble du Maroc continue de se creuser en termes de densité médicale puisqu'il s'est encore accru de 30.7 à 33.5 médecins/100000 habitants entre 2004 et 2008.

Tableau 70 : Encadrement Médical dans la région Tadla Azilal 2008

Province	Médecins			Médecins/ 100000 hab.	
	Privé	Public	Total	2004	2008
Azilal	12	79	91	18.3	17.6
Béni Mellal	177	149	326	29.4	33.9
Région	189	228	417	25.5	28.2
Maroc	8317	10933	19250	56.2	61.7
Région/Maroc (%)	2.3	2.1	2.2	-	-

Source : Annuaire Statistique National 2009

Pour compléter la présentation de l'encadrement médical, nous donnons ci-après les données relatives aux pharmaciens et chirurgiens dentistes en fonction dans les provinces relevant de la région Tadla Azilal.

Dans ce sens, la région Tadla Azilal dispose, en 2008, de 68 chirurgiens dentistes, soit une densité de 46 chirurgiens dentiste par million d’habitants, contre 124 chirurgiens dentiste par million d’habitants au niveau national.

Tableau 71 : Effectifs des chirurgiens dentistes, Région Tadla Azilal.2008

Province	Chirurgiens Dentistes			Chirurgiens Dentistes /1000000 habitants	
	Public	Privé			Ensemble
		Total	Dont FM		
Azilal	2	1	-	3	6
Béni Mellal	6	59	19	65	68
Région	8	60	19	68	46
Maroc	349	3519	1559	3868	124
Région/Maroc	2.3	1.7	1.2	1.8	-

Source : Annuaire Statistique National 2009

FM : femmes marocaine

Avec une densité de six chirurgiens dentistes par millions d’habitants, la province d’Azilal est la moins desservie, alors que la province de Béni Mellal enregistre une densité s’élevant à 68 chirurgiens dentistes par millions d’habitants.

De même, la région Tadla Azilal compte en 2008, 321pharmaciens, soit une densité de 22 pharmaciens pour

100000 habitants, contre 27 pharmaciens pour 100000 habitants au niveau national.

Tableau 72 : Effectifs des pharmaciens, Région Tadla Azilal.2008

Province	Pharmaciens			Pharmaciens /100000 habitants	
	Public	Privé (1)			Ensemble
		Total	Dont FM		
Azilal	-	32	6	32	6
Béni Mellal	2	287	88	289	30
Région	2	319	94	321	22
Maroc	179	8273	3555	8452	27
Région/Maroc	1.1	3.9	2.6	3.8	-

Source : Annuaire Statistique National 2009

(1) : il s'agit des pharmaciens d'officines

FM : femmes marocaine

La province d'Azilal demeure la moins desservie avec une densité de 6 pharmaciens pour 100000 habitants, alors que la province de Béni Mellal se trouve à l'autre extrémité avec une densité de 30 pharmaciens pour 100000 habitants dépassant ainsi le niveau national (27 pharmaciens pour 100000 habitants).

15.2.2. Encadrement paramédical

Les médecins exerçant au niveau de la région sont assistés par un personnel paramédical s'élevant à 1126

personnes, soit une densité de 7.6 aides sanitaires par 10000 habitants et une moyenne de 4.9 adjoints de santé par médecin exerçant dans le secteur public, contre respectivement 8.9 et 2.5 enregistré au niveau national.

La répartition par province fait ressortir une concentration au niveau de la province de Béni Mellal qui englobe 73% du personnel paramédical.

La même inégalité est ressentie au niveau de la densité paramédicale puisque la province de Béni Mellal enregistre 8.5 aides sanitaires pour 10000 habitants, dépassant ainsi la densité régionale qui est de l'ordre de 7.6 aides sanitaires pour 10000 habitants.

Tableau 73 : Personnel paramédical public par province, Région Tadla Azilal, 2008

Province	A.S.D.E.S	A.S.D.E	A.S.B	Total	Densité /10000hab.
Azilal	206	-	102	308	5.9
Béni Mellal	514	5	299	818	8.5
Région	720	5	401	1126	7.6
Maroc	18832	192	8762	27786	8.9
Région/Maroc	3.8	2.6	4.6	4.1	-

Source : Annuaire Statistique National 2009

A.S.D.E.S : Adjoint de santé diplômé d'état spécialiste (y compris les sages femmes)/ A.S.D.E : Adjoint de santé diplômé d'état / A.S.B : Adjoint de santé breveté.

15.3. Indices d'utilisation des infrastructures sanitaires

En ce qui concerne l'utilisation des infrastructures sanitaires, on constate que la durée moyenne de séjour dans la région a stagné en 4 jours entre 2000 et 2008, ce qui indique que l'utilisation de la capacité litière de la région n'a pas été améliorée durant cette période. D'autre part, le taux moyen d'occupation a connu une amélioration de plus de 8 points en passant de 41% en 2007 à 49.6% en 2008.

Tableau 74 : Durée moyenne de séjour et taux moyen d'occupation ; Région Tadla Azilal ; 2008

Province	Durée moyenne de séjour (en journée)	Taux moyen d'occupation
Azilal	3.7	35
Béni Mellal	4	52.7
Région	4	49.6
Maroc	4	56.1

Source : Annuaire Statistique National 2009

15.4. Quelques aspects de l'activité de la santé publique

15.4.1. Programme national d'immunisation :

Dans le cadre de la réalisation des programmes sanitaires nationaux, les services de la santé publique ont mené, au cours de l'année 2008, un large programme de vaccination infantile (de 0 à 11 mois).

Tableau 75 : Activités du programme national d’immunisation des enfants âgés de 0-11 mois, Région Tadla Azilal.2008

Province	B.C.G	D.T.C.P			POLIO	VAR
		1er	2ème	3ème		
Azilal	11026	10443	10843	9314	10458	9375
Béni Mellal	20292	20272	20427	21350	20282	19472
Région	31318	30715	31270	30664	30740	28847
Maroc	626447	609829	612717	604736	624050	577500
Région/Maroc	5	5	5.1	5.1	4.9	4.9

Suite tableau :

Province	E.C.V	Hépatite				Total général
		1	2	3	Total	
Azilal	8486	10904	10029	8579	29512	99457
Béni Mellal	19526	20229	20181	19529	59939	201560
Région	28012	31133	30210	28108	89451	301017
Maroc	570871	627406	613317	579114	1819837	6045987
Région/Maroc	4.9	4.9	4.9	4.8	4.9	4.9

Source : Annuaire Statistique National 2009

N.B : Les statistiques des campagnes nationales de vaccination non comprises.

B.C.G : Bacille de Calmette et guerin (vaccin anti tuberculeux) / ECV : Enfants complètement vaccinés

VAR : Vaccin anti rougeoleux / D.T.C.P : diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite

Sur un total de 6045987 vaccinations effectuées au Maroc, 4.9% ont été réalisées dans la région Tadla Azilal, soit un total de 301017.

15.4.2. Planification familiale

La maîtrise de la croissance démographique et la préservation de la santé de la mère constituent l'objectif premier de la pratique de la planification familiale visant à un plus grand accès des femmes aux méthodes modernes de contraception.

De nos jours, les femmes marocaines sont de plus en plus sensibilisées à l'utilisation des dits moyens, ce qui n'était pas sans impact sur la modification des niveaux de fécondité : l'indice synthétique de fécondité a régressé de 3.3 à 2.5 enfants par femmes entre 1994 et 2004.

Tableau 76 : Activités du programme national de planification familiale, Région Tadla Azilal, 2008

Province	Nouvelles acceptantes	Anciennes acceptantes
Azilal	9495	65018
Béni Mellal	17260	177140
Région	26755	242158
Maroc	630115	3555700
Région/Maroc (%)	4.2	6.8

Source : Annuaire Statistique National 2009

Direction Régionale du ministère de la santé, Tadla Azilal

Au niveau régional, cet indice s'est manifesté par une tendance semblable pour les deux milieux de résidence, en passant de 4 à 2.9 enfants pour les femmes rurales et de 2.5 à 2.1 enfants pour les femmes urbaines.

Il paraît ainsi que la planification familiale, combinée à d'autres facteurs socio-économiques, tels l'urbanisation et l'instruction de la femme, atteint de plus en plus sa finalité, tant au niveau régional que national.

16. Jeunesse et sport

Le secteur de la jeunesse et des sports est versé dans la création d'un environnement socio-éducatif favorisant la protection des jeunes du phénomène de déviation sociale et morale et dans le développement de nouvelles formes d'animation socio-éducative adaptées aux besoins des différentes catégories de jeunes, ainsi que dans l'élargissement de la base sportive pour permettre l'émergence d'une élite capable d'honorer la région et la nation dans les compétitions nationales et internationales et consolider les acquis.

Tableau 77 : Installations sportives par province, Région Tadla Azilal ; 2008

Province	Foot ball	Basquet Ball	Hand ball	Volleyball	Piscine	Salle de sport	Athlétisme	Rugby	Total
Azilal	16	3	2	2	-	1	2	-	26
Béni Mellal	14	5	4	4	3	1	3	-	34
Région	30	8	6	6	3	2	5	-	60
Maroc	45 6	183	115	128	61	81	74	9	11 07

Source : Annuaire Statistique National 2009

L'infrastructure sportive de la région Tadla Azilal est composée de 60 installations, soit 5.4% de ce qui existe au

niveau national. Parmi ces installations, 50% sont constituées de terrains de football.

Cette infrastructure est censée desservir une population s'élevant à 1479000 habitants, ce qui signifie en moyenne une installation pour 25000 habitants contre une pour 28000 personnes au niveau national.

La réalisation de projets sportifs permettra de constituer un pôle sportif ainsi qu'un tremplin pour le développement et la promotion de plusieurs disciplines sportives tels que l'athlétisme et le football au niveau de la région Tadla Azilal. Par ailleurs, l'infrastructure sportive dont dispose la région demeure déficitaire et ne satisfait pas tous les besoins en la matière.

De même, des disparités sont relevées dans la répartition des installations entre les deux provinces de la région : on enregistre une moyenne de 19800 habitants par installation à Azilal alors qu'on a 28300 habitants par installation dans la province de Béni Mellal.

Un autre aspect du secteur de la jeunesse et des sports consiste en la promotion d'activités en faveur de la femme et des jeunes.

Dans ce cadre, la région de Tadla Azilal compte 19 foyers féminins encadrés par 29 encadrantes. Le nombre de bénéficiaires a été de 12783 femmes en 2008/2009.

Les maisons de jeunes comptent 22 établissements et connaissent la participation de 384194 jeunes (dont 76% participent aux activités de rayonnement), soit une moyenne de 17463 participants par maison de jeunes.

Tableau 78 : Etablissements de la jeunesse et des sports, Région Tadla Azilal ; 2008-2009

Type	Etablissement	Azilal	Béni Mellal	Région
Foyers féminins	Foyer	8	11	19
	Jardinière d'enfants (1)	13	16	29
	Bénéficiaires (2)	9721	3062	12783
Jardins d'enfants	Etablissements (3)	9	10	19
	Jardinière d'enfants (1)	20	25	45
	Bénéficiaires (4)	3922	9468	13390
Maisons de jeunes	Etablissements	7	15	22
	Participants aux activités normales	42569	48012	90581
	Participants aux activités de rayonnement	123568	170045	293613

Source : Annuaire Statistique National 2009

(1) : Titulaires et auxiliaires

(2) : Activités normales (initiation professionnelles, alphabétisation, coopératives et microprojet) et activités de rayonnement (englobe les unités mobiles d'alphabétisation et de formation)

(3) : il s'agit uniquement des jardins d'enfants sous tutelle du département des sports.

(4) : il s'agit des activités éducatives non institutionnelles et comprend aussi les bénéficiaires des activités de scolarisation et d'initiation à la scolarité destinée aux enfants de 4 à 6 ans par le moyen des unités mobiles.

(5) : Données relatives à l'année 2008 seulement.

D'un autre côté, le nombre de jardins d'enfants dans la région s'élève à 19. L'effectif des enfants qui en bénéficient est de 13390 et les jardinières qui s'en occupent sont au nombre de 45, ce qui traduit une moyenne de 298 enfants par jardinière.

17. Entraide nationale

La pauvreté, phénomène grave et sérieux, est devenue le fléau social contemporain, puisqu'il est à l'origine de plusieurs autres fléaux tels la mendicité, le vagabondage ou la criminalité, ainsi que l'incapacité d'accéder aux services sociaux les plus fondamentaux.

C'est pourquoi les pouvoirs publics s'emploient énergiquement en vue d'en atténuer l'intensité à travers la mise en place de programmes à même de répondre aux besoins des populations défavorisées aussi bien en matière d'éducation que d'amélioration de leur niveau de vie, et ce par le moyen de l'entraide nationale entre autres. Aussi, sont instaurées plusieurs institutions sociales et éducatives qui sont censées constituer un appareil efficace pour la protection des catégories de la population connaissant des conditions de vie difficiles, comme la pauvreté, l'orphelinat, le troisième âge, l'handicap ou le veuvage.

Cependant, l'action sociale n'est pas uniquement du ressort des établissements de l'entraide nationale, mais aussi de plusieurs autres organisations non gouvernementales qui y participent activement et rendent des services d'assistance aux ménages défavorisés.

Au niveau de la région, différentes actions sont menées par différentes institutions, à savoir les centres d'éducation et de formation, les établissements de protection sociale, les jardins d'enfants, les organisations des handicapés et centres de lutte contre l'analphabétisme.

Dans ce sens des centres d'éducation et de formation ont été créés essentiellement pour absorber les déperditions scolaires et accueillir les filles dont les conditions financières et sociales de leurs parents ne permettent pas de rejoindre l'école, et ce, en vue de les qualifier professionnellement pour les insérer dans la vie active et sociale. En 2008, ces centres ont été au nombre de 6 et ont accueilli 1803 bénéficiaires encadrés par 124 encadrant, soit un ratio de 29 bénéficiaires par centre et 15 bénéficiaires par encadrant.

Tableau 79 : Centres d'éducation et de formation, Région Tadla Azilal, 2008

	Centres		Bénéficiaires		Encadrants	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Tadla Azilal	63	62	1653	1803	124	124
Maroc	887	959	90399	104376	1803	2738

Source : Annuaire Statistique National 2009

La région dispose aussi de 42 établissements de protection sociale qui ont pour but de donner un foyer à ceux qui n'ont pas. Ils ont accueilli, en 2008, 2018 bénéficiaires encadrés par un personnel de 57 personnes.

Tableau 80 : Etablissements de protection sociale (1), Région Tadla Azilal, 2008

	AMB		Pensionnaires		Encadrants	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Tadla Azilal	42	36	2882	2018	57	57
Maroc	816	844	58000	61487	1862	3288

Source : Annuaire Statistique National 2009

(1) : Nouvelles appellation des Maisons de Bienfaisance (AMB)

Les jardins d'enfants ont pour but de réduire les inégalités d'accès à l'enseignement préscolaire. En 2008, la région de Tadla Azilal compte 82 jardins d'enfants accueillant 2517 enfants encadrés par un staff constitué de 104 éducateurs.

Tableau 81 : Jardins d'enfants, Région Tadla Azilal, 2008

	Jardins d'enfants		Bénéficiaires		Encadrants	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Tadla Azilal	76	82	2310	2517	103	104
Maroc	445	487	17007	18865	468	730

Source : Annuaire Statistique National 2009

18. Juridiction et conflits sociaux

Pour faire face aux différents conflits d'ordre économique et social, l'appareil judiciaire se dote de plus en plus de moyens humains et matériels, procède à des simplifications de procédure et renforce son infrastructure de base.

Parmi les 66 tribunaux de 1^{ère} instance existant au niveau national, la région Tadla Azilal en compte quatre, auprès desquels 17306 affaires ont été enregistrées en 2008, dont 78% sont constituées d'affaires civiles

Concernant les affaires enregistrées au cours de la même année auprès des centres judiciaires et des arrondissements qui leur sont rattachés selon le ressort des cours d'appel, leur nombre s'établit à 16838 affaires, dont plus de 79% sont constituées d'affaires civiles. Quant aux affaires restées en instance suite au report des années précédentes, leur nombre s'élève à 2345, soit l'équivalent de 14.3% des affaires enregistrées au cours de la même année.

Tableau 82 : Activité des centres judiciaires et arrondissements qui leur sont rattachés selon le ressort des cours d'appel, Région Tadra Azilal, 2008

	Activités	Région	Maroc
1- Centres judiciaires (1)			
Affaires civiles	Enregistrées	13326	127119
	Jugées	12840	122909
	En instance	1844	20367
Affaires pénales	Enregistrées	3512	58243
	Jugées	3469	59262
	En instance	501	10608
2- Arrondissements (2)			
Affaires civiles	Enregistrées	147	3260
	Jugées	117	3124
	En instance	38	893
Affaires pénales	Enregistrées	321	1794
	Jugées	289	1788
	En instance	92	746

Source : Annuaire Statistique National 2009

(1) : englobe l'activité des arrondissements

(2) : Non compris les activités des tribunaux communaux.



المندوبية السامية للتخطيط

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN